

AGRICULTURES 2023 & Territoires

MARTINIQUE



Sylvette, Solange et Eric MACAIRE
De génération en génération ...
La responsabilité d'un héritage à préserver



Georges ETINOF et Mickaël DALIN
Du salariat à l'entrepreneuriat ...
Un passage de flambeau et de nouvelles perspectives



Jimmy et Emile ROSALIE
Agriculture et restauration ...
La passion au cœur d'une transmission

AN TI KOUT'ZIÉ...

TRANSMISSION. RECONVERSION
EN AGRICULTURE

La relève est-elle assurée ?



Pierre-Gilles IMAN
De l'informatique à l'agriculture ...
Un changement de cap et des enseignements à partager



Badia
De l'aéronautique à l'agriculture ...
Une reconversion et un retour au pays réussis.



Patrick DELY
Quand le réalisateur devient agriculteur ...
Plus que d'un métier, le choix d'un art de vivre.

95635 - 4.50 €
504503
789563
AGRI.TERRE.MAR.2023


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARTINIQUE

WWW.MARTINIQUE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

2023

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE

Place d'Armes - BP 312
97286 LE LAMENTIN Cedex 02

Standard : 05 96 51 75 75

Fax : 05 96 51 93 42

Mail : accueil@martinique.chambagri.fr

Site : www.martinique.chambre-agriculture.fr



Secrétariat : 05 96 51 91 68

Communication : 05 96 51 90 78

Formation : 05 96 51 91 69

Centre de Formalités

des Entreprises (CFE) : 05 96 51 91 67



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h30 - 14h00 à 16h30

Mercredi et vendredi : 7h30 à 12h30

Identification des animaux

Lundi, mardi et vendredi : 8h00 à 12h00 (sur RDV)

CFE (Centre de Formalités des Entreprises)

Mardi et jeudi : 7h30 à 12h30

Sommaire

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
de la Martinique

Directeur de la publication :

José MAURICE

Délégué à la publication :

Nicaise MONROSE

Conception

& Coordination générale :

Miguelle HILAIRE

Crédit photos :

Chambre d'Agriculture

Éditions et Régie Publicitaire :

Les Éditions SOFRE & COM :

35 Avenue Édouard Vaillant

92100 Boulogne Billancourt

Tél. 01 44 29 23 95

E.mail : agenda@sofrecom.net

SIRET 44034087500044

05 **ÉDITORIAL
DU PRÉSIDENT**
José MAURICE

07 **LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**
**Acteur du développement
agricole**

33 **DOSSIER AN TI KOUT ZIÉ**
**TRANSMISSION. RECONVERSION
EN AGRICULTURE**
La relève est-elle assurée ?

86 **UNE CHARTE & UNE MARQUE**
EN FAVEUR
DE LA PRODUCTION LOCALE

97 **CONTACTS
UTILES**





Le mot du Président de la Chambre d'Agriculture

**José
MAURICE**

L'agriculture martiniquaise débute l'année 2023 avec des interrogations sur ses réelles perspectives.

L'environnement du secteur agricole ne s'est pas amélioré en 2022. Bien au contraire. À la fragilité des unités de production inhérente aux événements climatiques et sanitaires successifs, est venue s'ajouter la crise mondiale et l'augmentation considérable des coûts des intrants agricoles. Malgré ce contexte, les acteurs agricoles ne doivent pas céder au renoncement.

Depuis juin 2022, j'ai l'honneur de présider la Chambre d'Agriculture.

Depuis plusieurs années déjà, l'institution consulaire œuvre, à travers ses actions et ses propositions d'orientation faites aux pouvoirs publics, pour assurer un avenir agricole au plus grand nombre. C'est aussi mon engagement.

Le secteur agricole ne peut compter sur ses seuls acquis pour progresser et surmonter ses difficultés.

À l'heure où beaucoup de celles et ceux qui ont bâti l'agriculture d'aujourd'hui expriment leur souhait de transmettre, la transmission devient à la fois un enjeu majeur et une formidable opportunité pour l'avenir de la profession.

Ce mouvement de transmission en cours est l'espoir d'un renouveau agricole à la condition qu'il soit soutenu et encouragé. L'image de la production agricole est un autre défi pour le secteur agricole.

Redonner la confiance aux consommateurs martiniquais en leurs produits agricoles et en leurs agriculteurs est source de nouvelles perspectives.

Le label « Cœur Martinique » est une solution. La Chambre d'Agriculture s'y est engagée aux côtés des autres secteurs de production et des distributeurs.

C'est sans doute par la recherche de solutions nouvelles et de l'innovation que viendra la revitalisation agricole que je souhaite voir apparaître dès 2023.

**À chacune et à chacun,
une très bonne année.
Ensemble, cultivons l'avenir !**



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ACTEUR DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

08 Des missions
d'intérêt général



09 Une intervention
au quotidien

11 Une Certification
AFNOR

13 Les Élus :
Bureau,
Assemblée Plénière
et Représentations
internes et externes

18 Une organisation
structurée



DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



La Chambre d'Agriculture, personne morale de droit public, assume une mission d'intérêt général, en disposant d'une autonomie administrative et financière.

Le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) définit **les quatre missions des Chambres d'Agriculture** :

- contribuer à **l'amélioration de la performance économique**, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- **accompagner la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs** ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;

- contribuer au **développement durable des territoires ruraux** et des entreprises agricoles, à la préservation et la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, à la lutte contre le changement climatique ;
- assurer une **fonction de représentation** auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Ces missions s'exercent pour la Martinique au niveau régional, tant dans la proximité auprès des agriculteurs que dans la coordination et le pilotage des programmes de développement, en relation avec l'État, la Collectivité Territoriale de Martinique et les autres collectivités.

UNE INTERVENTION AU QUOTIDIEN

Pour un développement durable de notre agriculture, la Chambre d'Agriculture intervient dans les domaines suivants :

- Agronomie
- Irrigation
- Productions végétales
- Diversification des activités
- Productions animales
- Entreprise
- Agroécologie
- Installation / Transmission

Pour répondre aux problématiques du secteur agricole elle intervient pour :

- Développer et moderniser les exploitations,
- Développer l'expérimentation et le transfert des connaissances aux agriculteurs,
- Gérer le fichier départemental d'identification des cheptels et garantir la traçabilité,
- Assurer la qualité et le contrôle de performances en productions animales,

- Développer des réseaux d'acquisition de références techniques et économiques,
- Centraliser les formalités d'immatriculation des entreprises agricoles,
- Accompagner les porteurs de projets en installation (volets technique et financier),
- Coordonner et mettre en œuvre le plan Ecophyto,
- Réaliser les diagnostics et recherches de résidus dans le cadre du Plan Chlordécone,
- Participer à la surveillance épidémiologique du territoire,
- Apporter un appui à la gestion de l'eau,
- Accompagner les filières (études, conseils, logistique, communication institutionnelle).

L'offre de service de la Chambre d'Agriculture s'appuie principalement sur un accompagnement intégré qui propose plusieurs modalités : conseil, formation, diffusion d'informations, transfert et appui.



CERTIFICATION DES SERVICES

NOTRE CODE ÉTHIQUE

VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RESPECTE UN CODE D'ÉTHIQUE
FONDÉ SUR NOS VALEURS ET DESTINÉ
À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS ESSENTIELS

LE RESPECT

Nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ; et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences. Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ; nous respectons vos choix et votre volonté.

L'ÉCOUTE

Nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent. Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives, nous répondons à vos questions et vos interrogations.

LA CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.

LA RESPONSABILITÉ

Nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.

LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

L'INTÉGRITÉ

Refuser tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

L'OBJECTIVITÉ

Nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

L'INDÉPENDANCE

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

LA PERFORMANCE DURABLE

Nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique, efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO IF01762.



UNE CERTIFICATION AFNOR POUR SES ACTIVITÉS

La Chambre d'Agriculture est évaluée et jugée conforme aux exigences du référentiel « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires ».

Elle est **certifiée depuis 2013 pour ses activités de FORMATION**, et depuis 2014 pour ses activités de **CONSEIL**.

La Chambre d'Agriculture de Martinique est aussi **agréée depuis 2014, par le**

Ministère en charge de l'agriculture, pour son activité **DE CONSEIL INDÉPENDANT À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES** sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Le conseil phytosanitaire de la Chambre d'Agriculture de Martinique est couvert par le contrat responsabilité civile qui porte le numéro C 95472.





UNE REPRÉSENTATIVITÉ INCONTESTABLE

Établissement public placé sous tutelle de l'État, la Chambre d'Agriculture est administrée par une assemblée d'élus représentant les actifs de l'agriculture, exploitants et salariés, les groupements professionnels et les propriétaires fonciers et forestiers (Art. L 510-1 du Code Rural de la Pêche Maritime).

Le suffrage universel qui régit l'élection de ses membres lui confère une représentativité incontestable. Les élections ont lieu tous les 6 ans, au suffrage universel. Les dernières ont eu lieu en janvier 2019.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

30 élus répartis en 10 collèges constituent l'Assemblée plénière qui dirige la Chambre d'Agriculture. Réunis en session, ils se prononcent sur les grandes orientations de l'agriculture départementale. Ils formulent des avis sur toutes les questions locales, départementales, régionales, nationales, européennes et même internationales, qui ont des conséquences sur l'agriculture et les agriculteurs de la Martinique. Ils votent les budgets et approuvent les comptes de la Chambre d'agriculture.

LE BUREAU

Composé de 12 membres, élus en session, par les membres de l'Assemblée plénière, il prépare les travaux de la session. Il bénéficie d'une délégation pour la gestion de l'établissement.

LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES

La Chambre d'agriculture, porte-parole de l'agriculture martiniquaise, dans sa mission de représentation et de consultation, est représentée dans de nombreuses instances où elle a à se prononcer sur des sujets divers. Des membres élus de l'assemblée plénière sont désignés pour siéger dans ces différentes instances, dans l'intérêt de notre agriculture.

LE BUREAU DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



José MAURICE
Président
de la Chambre
d'Agriculture



1^{er} Vice-Président
Louis Daniel BERTOME



2^e Vice-Présidente
Monette TAUREL



3^e Vice-Président
Émile ROSALIE



4^e Vice-Présidente
Leila DJIRE



Secrétaire Général
Roger TOTO



1^{er} Secrétaire adjoint
Frantz Gustave FONROSE



2^e Secrétaire adjointe
Nathalie VAYABOURI



3^e Secrétaire adjoint
Jean-Claude CAPRON



4^e Secrétaire adjoint
Sébastien CADASSE



5^e Secrétaire adjoint
Patrick
JEAN-BAPTISTE



6^e Secrétaire adjointe
Frédérique
BALANDRAS

Le 1^{er} juin 2022, les membres de la Chambre d'Agriculture ont été convoqués, conformément aux articles D 511-55, D 511-56, D 511-63 du Code Rural et de la Pêche Maritime, en session plénière, pour procéder à l'élection du nouveau Président et à la recombinaison du Bureau.

Cette élection, en milieu de mandature, fait suite à la démission de Louis Daniel BERTOME, qui occupait cette fonction depuis 2007.

José MAURICE est le nouveau Président de la Chambre d'Agriculture de la Martinique.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE



L'assemblée de la Chambre d'Agriculture de la Martinique, issue des élections du 31 janvier 2019, a été officiellement installée par le Préfet le 19 février. 30 membres y siègent.

COLLÈGE CHEFS D'EXPLOITATION ET ASSIMILÉS

- BALLANDRAS
Frédérique Alphonse
- BERTOME Louis Daniel
- CAPRON Jean-Claude
- CHARDON Anaïs
- DJIRE Leila
- FONROSE Frantz Gustave
- GLORIANNE Louis Felix
- GUITTEAUD Gérald
- MARIE-CALIXTE Alain
Pelage
- MAURICE José Michel
- MUDARD Ulysse
- PALCY Olivier
- PERONET Jean-Pierre
Louis
- RETORY Audrey
- ROSALIE Emile
- TAUREL Monette
Eléonore
- TOTO Roger
- VAYABOURY Nathalie
Julie

COLLÈGE PROPRIÉTAIRES OU USUFRUITIERS

- JEAN-BAPTISTE Patrick

COLLÈGE SALARIÉS PRODUCTION AGRICOLE

- CENTAURE Laurent
- MARTHE DITE SURELLY
Marie Hélène
- PAMPHILE Blaise

COLLÈGE SALARIÉS DE GROUPEMENTS PROFESSIONNELS

- Néant

COLLÈGE ANCIENS EXPLOITANTS ET ASSIMILÉS

- RANLIN Guy

COLLÈGE COOPERATIVES DE PRODUCTION AGRICOLE

- OUEDY Alex Victor

COLLÈGE AUTRES COOPERATIVES ET SICA

- LABANARD-RAVIER
Ruidice
- KIAYILOUCA Eric
- JEAN-JACQUES Patricia

COLLÈGE CAISSES DE CREDIT AGRICOLE

- BALMY Geneviève Jeanne

COLLÈGE CAISSES D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES ET CAISSES DE MUTUALITE SOCIALES AGRICOLES

- PAVIOT Alex

COLLÈGE ORGANISATIONS SYNDICALES A VOCATION GENERALE D'EXPLOITANTS AGRICOLES OU DE JEUNES AGRICULTEURS

- CADASSE Sébastien

REPRÉSENTATIONS INTERNES & EXTERNES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les représentants de la Chambre d'Agriculture de la Martinique dans les différentes instances **ont été désignés lors de la session plénière du 24 avril 2019.**

AGEFMA

Titulaire : TOTO Roger
Suppléant : TAUREL Monette

AGPAM (Ass de Gestion et de Protection des Animaux de Martinique)

Titulaire : MAURICE José

AMATER / GÎTES DE France

Titulaire :
VAYABOURY Nathalie
Suppléant : ROSALIE Emile

CACEM (Communauté d'agglomération Centre Martinique)

Titulaire :
JEAN-BAPTISTE Patrick
Suppléant : FONROSE Frantz

CAESM (Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique)

Titulaire : DJIRE Leïla
Suppléants : PAVIOT Alex,
TOTO Roger

CAMPUS GROENVIRONNEMENTAL CARAÏBE (ex-PRAM)

Titulaire : DJIRE Leïla
Suppléant :
MARIE-CALIXTE Alain

CAP NORD MARTINIQUE (ex-CCNM)

Titulaire : TAUREL Monette
Suppléant :
CAPRON Jean-Claude

CDCFS (DEAL)(Commission Départementale Chasse & Faune Sauvage)

Titulaire : MAURICE José
Titulaire : FONROSE Frantz

CDNPS (DEAL) (Commission Départementale Nature, Paysages, Sites & Carrières)

Titulaire :
JEAN-BAPTISTE Patrick
Suppléant : PAVIOT Alex

CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)

Titulaire : FONROSE Frantz
Suppléant : TOTO Roger

CEB (Comité de l'Eau et de la Biodiversité)

Titulaire : PAVIOT Alex

CER

Conseil d'administration

Titulaire :
JEAN-BAPTISTE Patrick

CFAA François Conseil de perfectionnement

Titulaire :
JEAN-BAPTISTE Patrick

CFPPA CARBET

Conseil de centre

Titulaire :
BALLANDRAS Frédérique

CFPPA CENTRE ATLANTIQUE (Lorrain, Gros Morne, Robert)

Conseil de centre

Titulaire : KIAYILOUCA Eric

CFPPA Rivière Pilote

Conseil de centre

Titulaire :

LABANARD-RAVIER Ruidice

CMT (Comité Martiniquais du Tourisme)

Titulaire : ROSALIE Emile

Suppléant : TOTO Roger

CODERST (DEAL) (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires)

Titulaire : OUEDY Alex

Suppléant : PAVIOT Alex

Comité d'Orientation de l'Elevage

Titulaires :

VAYABOURY Nathalie,

MAURICE José, OUEDY Alex,

PERONET Jean-Pierre

Commission Impôts directs

Titulaire :

LABANARD-RAVIER Ruidice

Suppléant :

BERTOME Louis Daniel

Commission Paritaire

Titulaires : MAURICE José,

BERTOME Louis Daniel,

FONROSE Frantz

Suppléants :

JEAN-BAPTISTE Patrick,

VAYABOURY Nathalie,

TOTO Roger

Commission Régionale de la Pharmacie Vétérinaire

Titulaire :

VAYABOURY Nathalie

Suppléant : MAURICE José

COPIL Mise en œuvre réforme loi d'avenir du 5 septembre 2018 (réforme de l'apprentissage)

Titulaire :

JEAN-BAPTISTE Patrick

Suppléant : TOTO Roger

COPIL PREA (Comité Pilotage Projet Régional Enseignement Agricole)

Titulaire : TOTO Roger

Suppléant : TAUREL Monette

COREDEF

(Commission Recherche - Développement Formation)

Titulaires : MAURICE José,

TAUREL Monette, ROSALIE

Emile, FONROSE Frantz

COSDA (Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole)

o Formation plénière

Titulaire :

BERTOME Louis Daniel

o Section 1 : «Economie et structures agricoles»

Sociétés coopératives

Titulaire :

CAPRON Jean-Claude

Fermiers métayers

Titulaire : PAVIOT Alex

Propriétaires agricoles

Titulaire : DJIRE Leïla

Suppléant : MAURICE José

o Section 2 « Agro-écologie Ecophyto »

Titulaire : FONROSE Frantz

Suppléant : MAURICE José

o Section 3 « Enseignement, Recherche, Formation Développement »

Titulaire : TOTO Roger



REPRÉSENTATIONS INTERNES & EXTERNES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



COTI (Comité Orientation, transmission, installation)

Titulaires : DJIRE Leïla,
CADASSE Sébastien,
ROSALIE Emile, TOTO Roger

CREA (Comité Régional de l'Enseignement Agricole)

Titulaire : TOTO Roger
Suppléant :
JEAN-BAPTISTE Patrick

CTAF

(Commission territoriale d'Aménagement Foncier)

Titulaire : FONROSE Frantz
Suppléant : TOTO Roger

EPLEFPA Croix-Rivail

o Conseil d'administration / chefs d'exploitation

Titulaire : TOTO Roger

o Conseil d'exploitation / chefs d'exploitation

Titulaire : OUEDY Alex

EPLEFPA Robert

o Conseil d'administration

Titulaire : ROSALIE Emile

o Conseil d'exploitation

Titulaire :

MARIE-CALIXTE Alain

MARTINIQUE DEVELOPPEMENT (ex-ADEM)

Titulaire :

PERONET Jean-Pierre

Ordonnateurs suppléants

Titulaires : MAURICE José,
TAUREL Monette, ROSALIE
Emile, DJIRE Leïla

PARM

(Pôle Agroalimentaire de Martinique)

o Conseil d'administration

Titulaire :

CADASSE Sébastien

Suppléant : ROSALIE Emile

PLU

o Centre Sud

(Ducos - Rivière Salée - Saint Esprit)

Titulaire :

VAYABOURY Nathalie

Suppléant : OUEDY Alex

o Sud Caraïbe (Marin - Rivière Pilote - Ste Anne - Ste Luce - Trois Ilets - Diamant - Anses d'Arlets)

Titulaire : FONROSE Frantz

Suppléant : PAVIOT Alex

o Nord Caraïbe (Schœlcher - Case Pilote - Carbet - Morne Vert - Bellefontaine)

Titulaire : BALLANDRAS

Frédérique

Suppléant : RETORY Audrey

o Nord Atlantique (Trinité - Ste Marie - Marigot)

Titulaire : MARIE-CALIXTE

Alain

Suppléant : KIAYILOUCA Eric

o Centre (Gros Morne - St-Joseph - Lamentin)

Titulaire : TAUREL Monette

o Grand Nord Caraïbe (Saint-Pierre - Prêcheur - Fonds Saint Denis - Morne Rouge - Ajoupa Bouillon)

Titulaire :

BALLANDRAS Frédérique

o Grand Nord Atlantique (Lorrain - Basse Pointe - Macouba - Grand Rivière)

Titulaire :

CAPRON Jean-Claude

o Sud Atlantique (Robert - François - Vauclin)

Titulaire : JEAN-BAPTISTE

Suppléants : PERONET Jean-

Pierre, GUITTEAUD Gérald

PNRM (Parc Naturel Régional Martinique)

Titulaire : TOTO Roger

Suppléant : PAVIOT Alex

PNM (Parc Naturel Marin)

Titulaire : PAVIOT Alex

Suppléant : TOTO Roger

SAEM GALION

o Conseil d'administration

Titulaire :

VAYABOURY Nathalie

SAFER

o Conseil d'administration

Titulaire : TAUREL Monette

o Comité technique

Titulaire :

CAPRON Jean-Claude

STIRM (Schéma Territorial des Infrastructures Routières de Martinique)

Titulaire : OUEDY Alex

Suppléant APCA

Titulaire : MAURICE José

TGI / Pôle Social

o Salariés production agricole

Titulaire : MARTHE-DITE-

SURELY M-Hélène

Suppléant :

CENTAURE Laurent

o Chefs d'exploitation ou assimilés

Suppléant :

BERTOME Louis Daniel

VIVEA

Titulaires : JEAN-BAPTISTE

Patrick, TAUREL Monette,

BALMY Geneviève



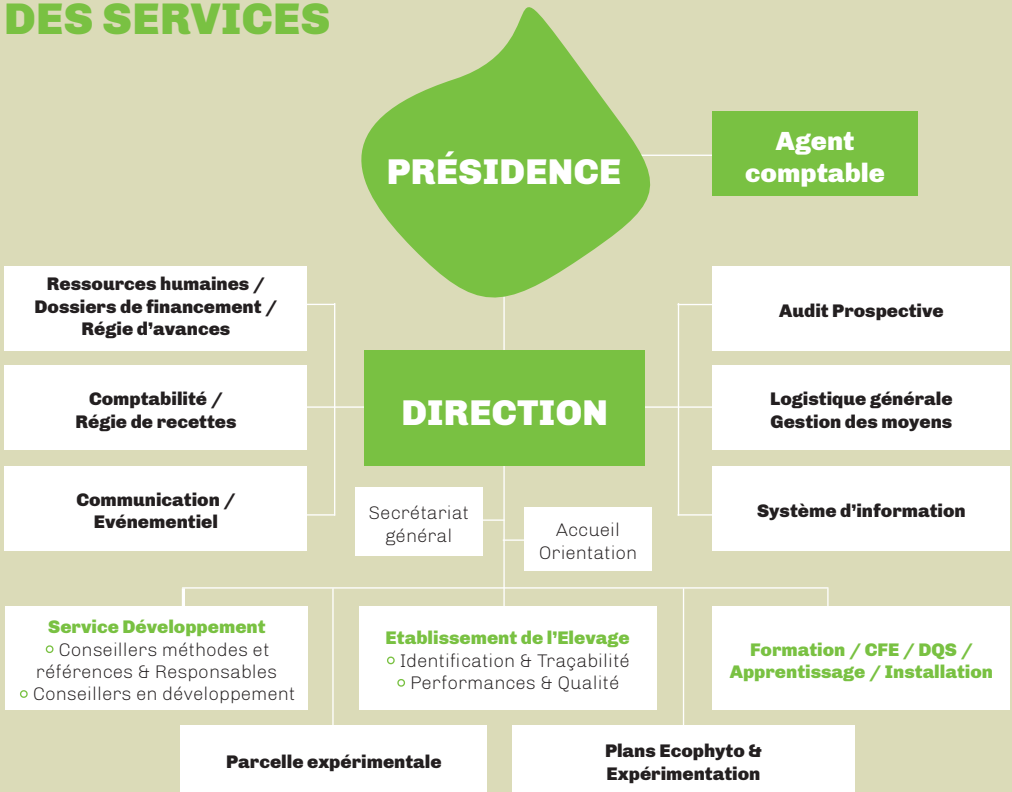
**UNE
ORGANISATION
STRUCTURÉE**
POUR L'EFFICACITÉ
DANS L'ACTION

**DES COMPÉTENCES
ET UNE ORGANISATION
STRUCTURÉE**

L'équipe de la Chambre
d'Agriculture est constituée
de 40 femmes et hommes, aux
compétences complémentaires.

UNE ORGANISATION STRUCTURÉE POUR L'EFFICACITÉ DANS L'ACTION

ORGANIGRAMME DES SERVICES



UNE ORGANISATION STRUCTURÉE POUR L'EFFICACITÉ DANS L'ACTION

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



Nicaise Gérard MONROSE,
Directeur Général
0596 51 75 75

SERVICE GÉNÉRAL AUDIT & PROSPECTIVES

Roselyne JOACHIM, Chef de
service & Conseiller technique
auprès de la Direction
0596 51 75 75
roselyne.joachim@martinique.chambagri.fr

RESSOURCES HUMAINES / DOSSIERS DE FINANCEMENT / REGIES D'AVANCES

**Danielle TRAVAILLEUR-
KICHENAMA,** Responsable
0596 51 75 75
danielle.travailleur@martinique.chambagri.fr

COMPTABILITE / REGIE DE RECETTES

Roger BADINOS, Chef de service
0596 51 75 75
roger.badinosa@martinique.chambagri.fr

Marietta MARAN, Secrétaire
0596 51 75 75



COMMUNICATION / EVENEMENTIEL

Miguëlle HILAIRE,
Chargée de mission
0596 51 75 75 – 0596 51 90 78
miguëlle.hilaire@martinique.chambagri.fr

LOGISTIQUE GÉNÉRALE / GESTION DES MOYENS

Monique VALENTINE,
Chef de service
0596 51 75 75
monique.valentine@martinique.chambagri.fr

Fabrice LAFLEUR,
Agent polyvalent
0596 51 75 75

SYSTEME D'INFORMATION

Samuel DEROTUS,
Responsable
0596 51 75 75
samuel.derotus@martinique.chambagri.fr

SECRETARIAT GENERAL

Liliane ARNOLIN, Assistante
0596 51 75 75 - 0596 51 91 68
accueil@martinique.chambagri.fr

ACCUEIL / ORIENTATION

Claudine BONNET, Secrétaire
0596 51 75 75
claudine.bonnet@martinique.chambagri.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT

Gilles MOUTOUSSAMY,
Chef de service
0596 51 75 75
gilles.moutoussamy@martinique.chambagri.fr

Louis-Marie ELBENE,
Conseiller en Développement

Myène ETIENNE,
Conseiller spécialisé
en productions fruitières

Laurent FRANCIETTE,
Conseiller spécialisé
en productions animales

Audrey GIRAUD,
Conseiller spécialisé
en Agriculture Biologique

Jean-Marc JUSTINE,
Conseiller spécialisé
Foncier / Diversification de
activités

Laura L'HENRY,
Conseiller spécialisé
Productions animales

Gianni LOUIS-JEAN,
Conseiller en Développement

Yoges LOUIS-SIDNEY,
Conseiller spécialisé

Bithja MARIE,
Conseiller spécialisé

Jean-Daniel MARTINEAU,
Conseiller spécialisé
Gestion de l'eau

Raymond MONRAPHA,
Conseiller spécialisé
Installation /Projets

Josette OLLON,
Conseiller en Développement

Maïra RAMASSAMY,
Conseiller en Développement

Daniel RENE-CORAIL,
Conseiller en Développement

Guy RUSTER,
Conseiller en Développement

Stéphane SOPHIE,
Conseiller spécialisé
Installation /Projets

Géraldine VILDEUIL,
Conseiller en Développement

FORMATION /CFE / DQS /APPRENTISSAGE / INSTALLATION

Ingrid KECLARD,
Chef de service
0596 51 75 75 – 0596 51 91 69
ingrid.keclard@martinique.chambagri.fr

Michel LAUZEÀ,
Chargé d'études CFE / Formation
0596 51 75 75 – 0596 51 91 67
michel.lauzea@martinique.chambagri.fr

ETABLISSEMENT DE L'ELEVAGE

Claudine VERTUEUX-DEGRAS,
Chef de service
0596 51 75 75
claudine.vertueux-degras@martinique.chambagri.fr

IDENTIFICATION & TRACABILITE

Richard BUNOD,
Agent technique identificateur
0596 51 75 75

Xavier MARIE-JOSEPH,
Agent technique identificateur
0596 51 75 75

Melisa SUIVANT,
Agent technique identificateur
0596 51 75 75

PERFORMANCE & QUALITE

Gérard VROUST, Conseiller
Qualité – Suivi des perfor-
mances et Génétique animale
0596 51 75 75

Valérie ZELELA, Conseiller
Qualité – Suivi des perfor-
mances et Génétique animale
0596 51 75 75

PLAN ECOPHYTO & EXPERIMENTATION

Hélène MARIE-NELY,
Animatrice régionale Ecophyto
0596 51 75 75
helene.marie-nely@martinique.chambagri.fr

Olivier CAREME,
Ingénieur Réseau DEPHY
Cultures légumières
0596 51 75 75
olivier.careme@martinique.chambagri.fr

Mylène ETIENNE, Ingénieur
Réseau DEPHY Ananas
0596 51 75 75
mylene.etienne@martinique.chambagri.fr

Thierry VILNA,
Ingénieur Réseau DEPHY Canne
à sucre / Banane
0596 51 75 75
thierry.vilna@martinique.chambagri.fr

Isabelle JEAN-BAPTISTE,
Coordonnatrice
Réseau d'expérimentation
0596 51 75 75
isabelle.jean-baptiste@martinique.chambagri.fr

CHAMPS D'ESSAIS

Pierrito ROSE-APOLINE,
Aide expérimentateur
0596 51 75 75 - 0696 84 97 82



DOSSIER AN TI KOUT ZIÉ REGARD SUR...

TRANSMISSION RECONVERSION EN AGRICULTURE LA RELÈVE EST-ELLE ASSURÉE ?

35 **LA TRANSMISSION
D'EXPLOITATION
AGRICOLE**

39 **Sylvette, Solange
et Eric MACAIRE**

De génération en génération...

La responsabilité d'un héritage à préserver

48 **Georges ETINOF et Mickaël DALIN**

Du salariat à l'entrepreneuriat...

*Un passage de flambeau
et de nouvelles perspectives*

56 **Jimmy et Emile ROSALIE**

Agriculture et restauration...

La passion au cœur d'une transmission

65 **Pierre-Gilles IMAN**

De l'informatique à l'agriculture...

*Un changement de cap
et des enseignements à partager*

73 **Badia**

De l'aéronautique à l'agriculture...

*Une reconversion
et un retour au pays réussis.*

78 **Patrick DELY**

Quand le réalisateur devient agriculteur...

Plus que d'un métier, le choix d'un art de vivre.



LA TRANSMISSION D'EXPLOITATION AGRICOLE

UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

La transmission des fermes représente un enjeu majeur afin de maintenir une capacité de production agricole, maintenir la qualité des paysages mais aussi maintenir et renforcer la population et le dynamisme de certaines zones.

Quand devrait-on commencer à s'en préoccuper ?

Le plus tôt possible ! En effet, il s'agit d'un processus qui soulève de nombreuses questions, souvent complexes. Il est important de s'y préparer, de prendre du temps pour faire les bons choix. Anticiper le sujet plusieurs années à l'avance, n'est pas prématuré.

Comment transmettre ?

Chaque situation est différente et les modalités de transmission sont diverses. Transmettre peut se faire dans le cadre familial, mais aussi grâce à des candidats non issus de la famille ou du milieu agricole. Il est possible de louer, de vendre ou encore de transmettre progressivement via la création d'une société par exemple. Il est même possible de faire évoluer son exploitation vers d'autres productions pour la rendre viable. Quoi qu'il en soit, il est primordial de se faire appuyer dans sa réflexion par des spécialistes.

Quelques éléments de réflexion

1- Anticiper et préparer la transmission d'entreprise

C'est faire un bilan et se poser les bonnes questions (Suis-je prêt à passer le flambeau ? À quelle échéance ? Quelles conséquences ? ...)

2- Diagnostiquer l'entreprise

C'est faire un état des lieux de votre entreprise pour la préparer à la transmission (activité, financier, moyen de production, humain, foncier...)

3- Choisir le mode de cession

C'est retenir la forme la plus adaptée à sa situation (à titre gratuit, à titre onéreux ...) et à qui (à vos enfants, à vos salariés, à une personne physique ou morale, ...),

4- Préparer les éléments prévisionnels

C'est pouvoir s'appuyer sur des chiffres qui justifieraient de la bonne santé de l'entreprise

5- Valoriser l'entreprise

C'est votre entreprise, vous la connaissez parfaitement et maîtriser sa valeur qui doit tout de même s'appuyer sur des méthodes d'évaluation objectives

6- Élaborer un dossier attractif de présentation de l'entreprise

C'est regrouper toutes les informations issues des étapes précédentes

Transmettre, c'est céder une entreprise qui se tourne vers l'avenir

*Gilles MOUTOUSSAMY
& Ingrid KECLARD*



TÉMOIGNAGES

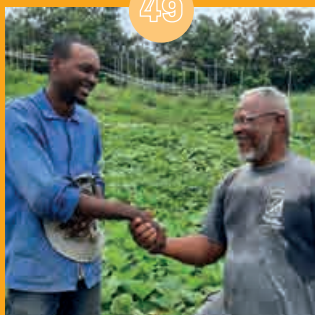
39



Sylvette, Solange et Erick MACAIRE
De génération en génération...

La responsabilité d'un héritage à préserver

49



Georges ETINOF et Mickaël DALIN
Du salariat à l'entreprenariat...

Un passage de flambeau et de nouvelles perspectives

56



Jimmy et Emile ROSALIE
Agriculture et restauration...

La passion au cœur d'une transmission

65



Pierre-Gilles IMAN
De l'informatique à l'agriculture...

Un changement de cap et des enseignements à partager

73



Badia
De l'aéronautique à l'agriculture...

Une reconversion et un retour au pays réussis

78



Patrick DELY
Quand le réalisateur devient agriculteur...

Plus que d'un métier, le choix d'un art de vivre

Transmission et reconversion en agriculture : la relève est-elle assurée ?

Nous sommes allés sur le terrain, à la rencontre d'hommes et de femmes qui, majoritairement issus du milieu agricole, ont fait le choix de transmettre ou de reprendre une exploitation.

D'autres, ayant exercé dans d'autres secteurs d'activités, ont décidé de se reconverter dans l'agriculture.

Tous, ont en commun la satisfaction de la direction prise et laissent espérer, à

travers leurs témoignages, un bel avenir pour l'agriculture martiniquaise.

Que leurs propos dont l'essentiel a été retranscrit dans les pages suivantes, ouvrent la voie à d'autres ; à ceux qui ont déjà ou pas porté la réflexion sur une transmission, une reprise ou une reconversion en agriculture ; à ceux qui auront à cœur d'assurer la noble tâche de nourrir la population.

L'agrikitti sé fos' an péyi !

Sylvette, Solange & Eric MACAIRE

**De génération en génération...
La responsabilité d'un héritage à préserver**

« Les trésors de Marthe et Denis » est le nom de cette pépinière à la devanture bien fleurie où entreprises et particuliers peuvent se fournir en plants maraîchers et fleuris.

Marthe et Denis étaient les parents de Sylvette, qui leur a succédé sur l'exploitation et qui travaille en collaboration aujourd'hui, avec ses enfants, Solange et Eric. Leur ambition est d'honorer leurs parents et grands-parents en faisant prospérer cette entreprise.

Les fortes pluies de la veille qui ont fait monter le niveau de la rivière au niveau du gué à traverser, ont failli compromettre notre arrivée à destination. Micha, Duchesse, Sico, Otis et Kanel les cinq chats locataires et amis de la famille assistent à la rencontre.

**Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.**



« Cette phase de transmission ne peut me rendre plus heureuse que ça. Mon plus cher désir était de passer le relais aux enfants »
Sylvette

A photograph of Sylvette Macaire, an elderly woman with short grey hair, smiling warmly. She is wearing a bright yellow t-shirt and large hoop earrings. She is standing in a greenhouse, surrounded by rows of potted plants, likely peace lilies. Her hands are gently touching the leaves of a plant in the foreground. The background shows more plants on shelves and the glass structure of the greenhouse.

Sylvette MACAIRE

Depuis quand êtes-vous en agriculture et pourquoi avez-vous décidé de rentrer dans la phase de transmission ?

J'étais dans l'administration fiscale mais je suis née dans une famille d'agriculteurs. Notre fratrie a été la main-d'œuvre des parents, hors activités scolaires. Nous avons donc connu et aimé ce métier à la base. J'ai travaillé pendant un an en continu avec mon papa.

Après avoir réussi à un concours, j'ai manifesté le désir de rester avec lui, mais il m'a dit que le métier était dur et qu'il valait mieux que j'aille vers une autre fonction. Je suis donc partie en France métropolitaine où je suis restée dix-sept ans et puis je suis revenue.

J'exerce en tant qu'agricultrice depuis 1994. J'ai travaillé seule pendant un certain nombre d'années et par la suite les enfants sont venus tout à fait naturellement travailler avec moi. D'abord, en période scolaire, c'était ma première main-d'œuvre. Ensuite par un concours de circonstances, Solange a voulu travailler avec moi. Elle a été

apprentie et ensuite, aide familiale jusqu'en 2006. Approchant de l'âge de la retraite, j'ai estimé à un certain moment qu'il fallait préparer la relève et prendre des dispositions pour que l'activité se poursuive dans des conditions optimales.

Comment se passe cette phase de transmission ? Et comment la vivez-vous ?

Solange n'ayant plus l'âge d'être aide familiale, nous avons créé avec Éric, mon fils, une EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée).

Au début, j'étais là pour les encadrer, les guider, les conseiller, à leur demande. Puis, petit à petit, j'ai lâché un peu pour les laisser à la barre. J'ai confiance en eux. Ils sont sérieux et bosseurs.

Cette phase de transmission ne peut me rendre plus heureuse que ça. Au fond de moi, mon plus cher désir était de passer le relais aux enfants, comme mon papa l'a fait pour moi. Je trouve ça génial.

Sur la question de la transmission, auriez-vous un conseil, un message ?

En Martinique, s'il y a des parents qui sont agriculteurs et qui voient des enfants intéressés par le métier, je pense qu'ils pourraient se servir de ce moyen pour la transmission.

Je veux parler de l'EARL. C'est avantageux tant pour celui qui transmet que pour celui qui reprend.



« Je savais
que je
m'épanouirais
dans
l'agriculture
et la vie me
donne raison. »
Solange



Solange
MACAIRE

Pourquoi avoir choisi l'agriculture ?

J'ai choisi sans choisir. L'agriculture m'a choisie. Au départ, ce n'était pas la direction que j'avais prise d'un point de vue études et diplômes. Mais ayant évolué avec les grands parents sur l'exploitation, puis avec maman, je crois que cela s'est profondément ancré en moi ; j'étais déjà prédisposée.

Mettre une graine en terre, la voir se développer, la regarder avec amour, la voir porter et se dire qu'on a été à l'origine de cela, pour moi, c'est ça mon rapport avec ce métier. J'aime bien dire que ce n'est pas un métier mais un mode de vie ; car quand on est agriculteur, c'est toute sa vie qui en découle. Mon grand-père disait qu'on ne devient pas agriculteur, on naît agriculteur. Je suis née et par la grâce de Dieu, je suis agricultrice.

Quelles ont été les conditions de reprise, de succession ?

Cela a été une continuité, à la suite d'événements qui se sont bien imbriqués. Je fais mes études de gestion au départ car dans mon esprit je me dis que maman a déjà le diplôme agricole et mon frère aussi ; donc il leur faudra quelqu'un pour gérer. L'exploitation c'est toute ma vie. Petit à petit, j'ai apporté ma pierre à l'édifice. Maman a vu ses enfants se rassembler autour d'elle. C'est venu tout naturellement du côté de mon frère, comme du mien. Et c'est là que nous nous sommes dit

que nous pourrions tous les trois faire quelque chose de bien en famille.

Quelles sont les productions de l'exploitation et comment s'organise le travail ?

Les productions actuelles sont en pépinière : plants maraîchers, plants fleuris divers. Quand maman a pris la suite de ses parents, elle a pris un virage car mes grands-parents étaient éleveurs, maraîchers et vivriers et maman a vu l'opportunité de produire en pépinière. L'agriculture d'avant n'est plus celle d'aujourd'hui et il fallait s'adapter. Elle a donc développé la partie pépinière maraîchage et fleurs avec les anthuriums qu'elle a vraiment lancés et actuellement, nous volons toujours dans le même élan.

Au niveau de l'organisation du travail, ce qui est intéressant, c'est que nous sommes tous polyvalents. Les décisions sont toujours prises en commun. Quand nous avons des pics de production, nous faisons appel à des extras. Il y a un volet qui me tient à cœur, à savoir que cette exploitation a une histoire qui a débuté depuis l'époque de mes grands-parents. Il y a une essence derrière cela, que j'aimerais partager avec le plus de personnes possibles. Nous voudrions donc, mis à part la production pure, que les gens viennent à nous et qu'ils puissent découvrir qui étaient Marthe et Denis et ce qu'ils ont laissé comme héritage, car c'est un héritage du cœur à respecter et valoriser.

Est-ce que vous auriez un message, un conseil sur la question de la reconversion ou la transmission en agriculture ?

Si au fond de soi, on est persuadé que ça sera toute notre vie ; si on en est vraiment convaincu, alors, il faut foncer. Les complications, les difficultés, il y en a partout. C'est vrai que l'agriculture est un travail particulier mais il faut savoir lâcher-prise, il faut réussir à comprendre qu'on ne gère pas tout avec la nature. Une fois qu'on a intégré cela, le travail se fait en communion avec cette nature. Les problèmes d'aléas climatiques, les difficultés physiques ne sont rien à côté de ce que l'on en retire. Pour la petite histoire, quand j'ai eu mon diplôme d'assistante de gestion, j'ai été contactée par la Mairie de Fort-de-France et par un organisme de crédit mais moi je savais déjà ce que je voulais faire. Je leur ai donc répondu que je travaillais déjà. Je savais que je m'épanouirais dans l'agriculture et la vie me donne raison.



« Depuis la création de la pépinière, j'ai découvert d'autres facettes de l'agriculture et j'ai été touché en plein cœur. »

Eric

A photograph of Eric Macaire, a man with a goatee and a wide-brimmed hat, smiling in a greenhouse. He is wearing an orange t-shirt with a red graphic. The greenhouse is filled with rows of young plants in trays.

Eric MACAIRE

Pourquoi avez-vous choisi l'agriculture ?

J'ai choisi l'agriculture par passion. Cependant, il faut savoir que je n'envisageais pas de m'engager dans cette voie. Il faut savoir aussi que je n'aimais pas ce métier, car j'avais une certaine vision de l'agriculture. Pour moi, il s'agissait d'aller aux champs et arracher les herbes, sarcler, récolter... Je voyais ça plutôt comme une punition et je n'aimais pas du tout.

En grandissant, quand maman s'est lancée dedans, j'ai découvert d'autres facettes de l'agriculture qui me plaisaient beaucoup plus : recherches, tests, un peu ce côté scientifique qu'il y a dans l'agriculture. Depuis la création de la pépinière, j'ai découvert toute la partie qui avait avant, depuis les semences, la germination et j'ai été touché en plein cœur.

Après mon Bac S, j'ai donc fait un BTSA Technologies végétales avec la spécialité Agronomie et Systèmes des cultures, au LEGTA de Croix-Rivail

Dans ton quotidien, comment tu coopères avec les deux femmes qui t'entourent ?

Je laisse les deux femmes diriger car déjà, c'est maman qui était là à l'origine. J'ai eu à diriger à un moment la pépinière mais après le cyclone DEAN, j'ai bifurqué dans le social mais toujours en rapport avec l'agriculture. À ce moment-là, Solange a repris, de ses bras fermes.

Du coup, je suis revenu avec elles. Je m'attache à leur apporter des idées nouvelles, si nécessaire et mon aide sur tout ce qui requiert de la force physique.

Qu'est-ce qui te tient à cœur pour l'avenir de l'exploitation et ton avenir personnel ?

L'avenir de l'exploitation et mon avenir sont très liés. C'est une histoire d'amour. J'aimerais faire bondir cette exploitation qui est née avec mes grands-parents, Marthe et Denis ; l'amener vers de nouveaux horizons de l'agriculture, éventuellement avec un axe agritouristique...

...Pour mon avenir personnel, je suis amené à continuer à grandir avec cette exploitation. Je ne vois pas quoi expliquer d'autre sur mon avenir, puisque les deux sont liés.

Je veux grandir avec cette exploitation, avoir la santé et vivre heureux. J'aurais souhaité qu'elle devienne non seulement un lieu de travail mais aussi un lieu de bien-être.



Georges ETINOF & Mickaël DALIN

***Du salariat à l'entrepreneuriat...
Un passage de flambeau et de nouvelles perspectives***

Nombreux sont ceux qui rêveraient de jouir de ce cadre de travail. Une exploitation agricole facile d'accès, offrant une magnifique vue sur la Mer des Caraïbes.

Nous y retrouvons Georges, l'heureux retraité et Mickaël, le jeune repreneur, entrain de discuter en plein champs. Ils longent les sillons plantés en pastèques et observent l'évolution des fruits.

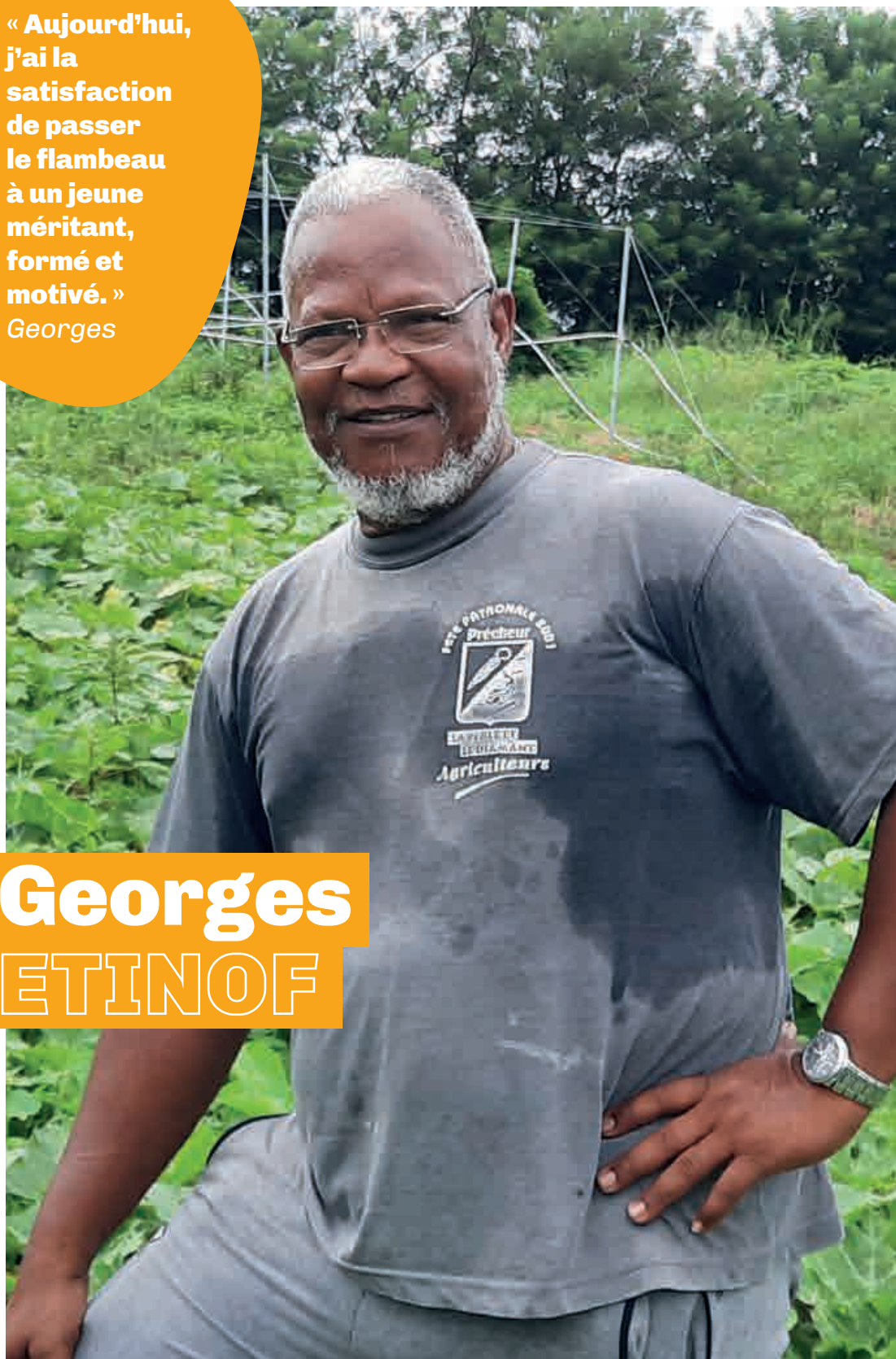
Nous les suivons jusqu'à la parcelle préparée pour la culture de fruits de la passion. C'est ensuite, sous un avocatier qui nous a accueilli à l'ombre de ses branches, que Georges et Mickaël nous racontent les conditions de la transmission.

***Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.***



« Aujourd'hui,
j'ai la
satisfaction
de passer
le flambeau
à un jeune
méritant,
formé et
motivé. »
Georges

Georges ETINOF



Depuis quand êtes-vous en agriculture et pourquoi avez-vous décidé d'arrêter ?

Eh bien, pour la petite histoire, je me suis tourné vers l'agriculture pour faire comme les copains ; c'est-à-dire, pouvoir disposer de mon argent de poche pour acheter mes vêtements et m'habiller comme eux. À l'âge de quinze ans, j'ai donc dit à ma mère que je ne voulais plus aller à l'école.

Et c'est ainsi que j'ai commencé à travailler en agriculture sur l'exploitation de mon parrain. C'était en 1974. Quand j'ai eu suffisamment d'argent, j'ai pris un billet pour des vacances à Paris et finalement, j'y suis resté. C'était en 1978. J'ai travaillé principalement en supermarché, au rayon boucherie. J'ai appris le métier qui était quand même en lien avec l'agriculture.

En 1986, j'ai décidé de retourner en Martinique, chez ce parrain que j'avais abandonné. Il avait cent-vingt bovins à

l'époque et sur ses conseils, je me suis inscrit en tant que chef d'exploitation. Deux ans après, je suis reparti à Paris et me suis lancé dans l'électricité.

Puis, l'appel du pays a été plus fort. De 1996 à fin 2021, j'ai été exploitant agricole.

C'est sur l'insistance de mon épouse qui avait observé que je n'avais plus la même énergie, que je commençais à être fatigué, que j'ai décidé d'arrêter. Une douleur à l'épaule a été réellement l'élément déclencheur et Jojo, comme on me surnomme, a officiellement pris sa retraite le 1^{er} janvier 2022.

Comment avez-vous préparé cette transition et comment la vivez-vous ?

Il n'y a pas véritablement eu de phase de préparation. Je ne pensais pas m'arrêter aussi tôt. Étant en bonne santé et très actif, j'avoue que c'est plutôt difficile de ne plus aller travailler aux champs. Je suis un lève-tôt. Je suis debout dès quatre heures. J'habite



près de l'exploitation et ce n'est pas évident de ne plus avoir cette relation avec la terre, de ne plus cultiver soi-même les produits que l'on consomme. Heureusement, je suis en campagne, donc je parviens à m'occuper. Et puis, de temps à autre, je passe du temps avec Mickaël aux champs. Cela rend la transition moins brutale.

Comment s'est fait le choix de la personne à laquelle vous avez passé le flambeau ?

Mickaël est un jeune agriculteur avec lequel j'ai un lien familial, de par mon épouse. J'ai donc eu l'avantage de l'observer et d'apprécier son sérieux. Par ailleurs, la propriétaire du terrain connaît très bien sa grand-mère et a accepté très favorablement l'idée qu'il prenne la relève.

Et sur la question de la transmission, auriez-vous un conseil ou un message à donner ?

C'est l'agriculture qui permet

de nourrir le monde. Ce sont les agriculteurs qui jour après jour, travaillent pour garnir les tables. Soyons fiers d'exercer ce métier.

Si je devais donner un conseil, ce serait celui de préparer bien en amont sa retraite, de manière à être satisfait de ses revenus. Je n'ai pas géré comme il fallait ce que m'a rapporté l'agriculture. J'aurais pu faire mieux. Mais les regrets ne servent à rien.

Aux jeunes qui embrassent le métier, je dirais de foncer. Il y a des aides, des formations, des moyens qui sont mis à votre disposition pour réussir. Il faut se renseigner et aller les chercher.

Je voudrais aussi dire, pour ceux qui ne voudraient pas mettre la main dans la terre, que l'agriculture ne se limite pas aux cultures maraîchères et vivrières et s'est par ailleurs beaucoup modernisée.

Et si c'était à refaire ?

Eh bien, j'ai envie de retourner à l'époque de mes quinze ans. Sincèrement, je serais resté au pays et dans l'agriculture et je me serais organisé pour avoir une exploitation bien structurée et prospère. J'ai commis des erreurs en termes de gestion technico-économique. Mais l'agriculture m'a tout de même offert de belles années et de belles expériences.

Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de passer le flambeau à un jeune méritant, formé et motivé et je lui souhaite de réussir.



**« Pourquoi
ne pas avoir
ma propre
entreprise ?
Pourquoi ne
pas être mon
propre chef ? »**
Mickaël

Mickaël
DALIN



Pourquoi avez-vous choisi l'agriculture ?

L'agriculture pour moi, ce n'était pas vraiment comme un choix mais je dirais que c'est comme une initiation par rapport à mon père. Mon père est exploitant agricole et depuis tout petit, j'allais à la campagne avec lui. Il me donnait des jobs et j'ai appris avec lui, la passion du métier.

C'est donc tout naturellement, que j'ai fait mes études et que j'ai eu mon bac agricole au LEGTA de Croix-Rivail, il y a 10 ans de cela. J'ai ensuite travaillé pour plusieurs entreprises maraîchères.

Quelles ont été les conditions de reprise de l'exploitation ? Comment ça s'est passé ?

J'étais encore salarié d'une entreprise maraîchère quand M. ETINOF est venu me proposer de reprendre

l'exploitation pour cause de départ à la retraite. J'ai longuement réfléchi car en tant que salarié, il y a un revenu assuré à la fin du mois. Mais après réflexion, j'ai été convaincu qu'il serait bon que je commence à voler de mes propres ailes. Pourquoi ne pas avoir ma propre entreprise ? Pourquoi ne pas être mon propre chef ? J'ai alors dit oui, sachant que je pourrais toujours compter sur M. ETINOF pour des conseils.

J'ai donc entamé mes démarches et depuis avril 2022, je suis chef d'exploitation.

Sur le plan administratif, M. ETINOF et moi-même, avons rencontré le propriétaire pour modifier le bail. J'ai ensuite pris contact avec la Chambre d'Agriculture qui m'a accompagné pour l'installation de mon entreprise.



Quelles productions et quelle organisation de travail ?

Pour le moment, je travaille seul sur l'exploitation, avec comme souhait de pouvoir embaucher plus tard.

Ma première culture était de l'aubergine. C'était une expérimentation qui s'est plutôt bien passée au niveau de la gestion de l'enherbement et de l'irrigation.

Les autres cultures en place sont des maracujas sous tonnelles, du giraumon et de la pastèque.

Avez-vous apporté ou prévoyez-vous d'apporter des changements sur l'exploitation ?

Ma première préoccupation était d'assurer une bonne gestion de l'eau indispensable en maraîchage dans cette région. J'ai donc mis en place un système de goutte à goutte. L'innovation apportée est l'installation de la tonnelle pour la culture de

maracujas. J'ai préféré ce système à la palissade car l'idée est d'installer ensuite une clôture autour et d'y élever des dindes afin que leurs déjections servent de matière organique.

Autrement, quand j'ai repris l'exploitation, elle était déjà dans une phase de transition agro-écologique, avec en particulier, un système de paillage tissé sur les cultures pour mieux gérer l'enherbement. Je compte bien poursuivre et amplifier les efforts faits dans ce sens.

Qu'est-ce qui vous tient à cœur pour l'avenir de l'exploitation et le vôtre ?

Ce qui me tient à cœur est d'arriver à bien gérer l'exploitation agricole et de savoir maîtriser les différentes cultures.

Par la suite, si je peux créer un ou des emplois, j'en serais heureux.

Si c'était à refaire ?

Je n'ai aucun regret d'avoir choisi d'être exploitant agricole. C'est comme une destinée. Je suis le chemin qui a été tracé dès ma jeunesse.

Je voudrais terminer en disant aux jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture, de ne pas avoir peur. L'avenir de demain est à nous. Nous avons une richesse qu'il faut travailler afin de faire profiter les générations à venir.



Jimmy & Emile ROSALIE

**Agriculture et restauration...
La passion au cœur d'une transmission**

C'est à l'ombre, à l'accueil de l'exploitation « AN GRIYAV'LA », que nous attendons Emile et Jimmy. Nous en profitons pour découvrir les produits agro-transformés proposés dans la boutique.

Il est environ dix heures. Emile, le père arrive de la goyaveraie. Jimmy, le fils termine une visite guidée de l'exploitation. Ce jour-là, c'est une famille, trois générations confondues, qui a choisi de découvrir les activités de la ferme. Une délicieuse citronnade maison fraîche nous est servie et père et fils nous racontent leurs parcours.

Les échanges se poursuivent chemin faisant, entre cultures fruitières et maraîchères et s'achèvent, avec ovins, caprins et volailles en témoins.

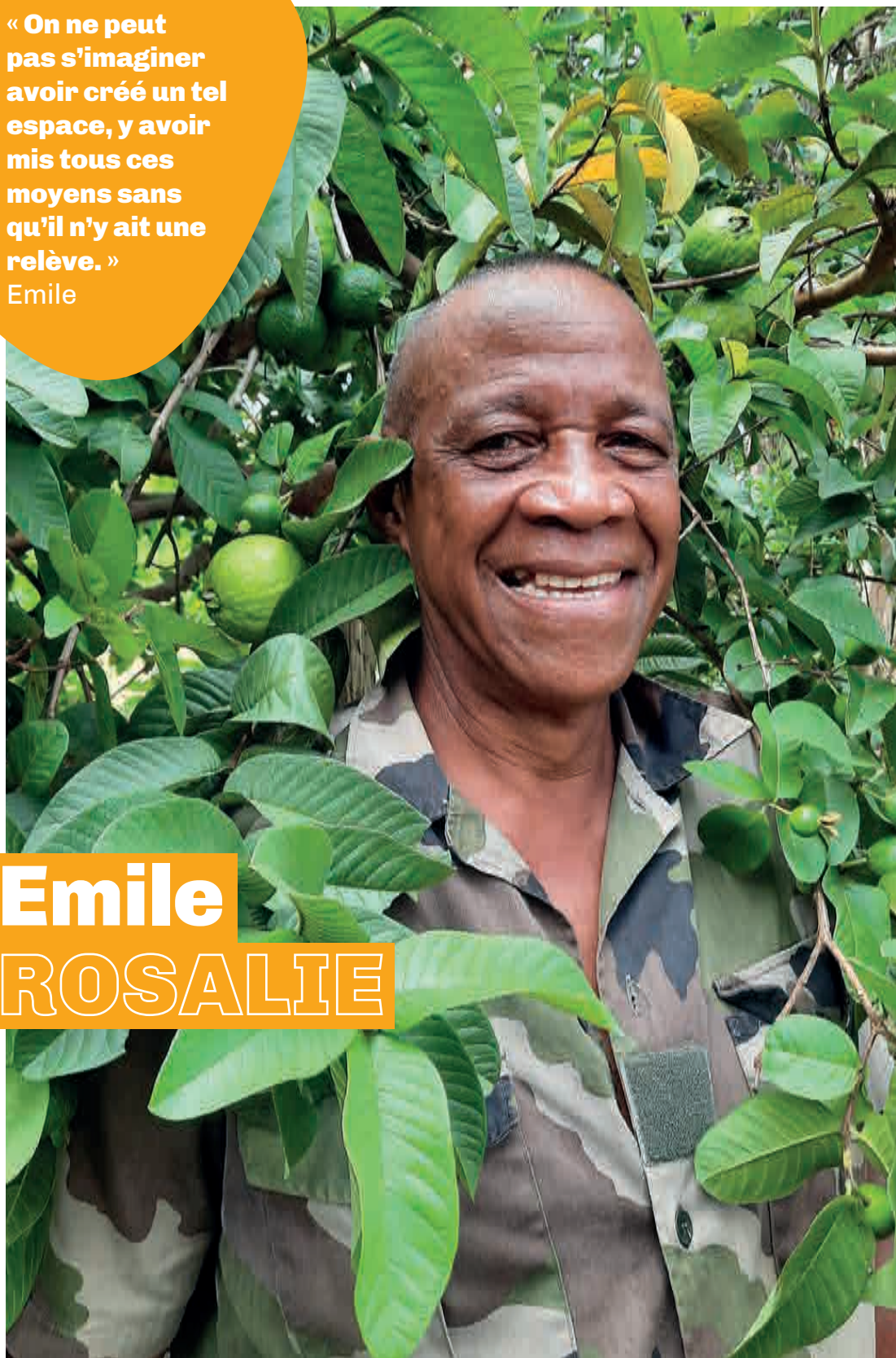
**Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.**



« On ne peut pas s'imaginer avoir créé un tel espace, y avoir mis tous ces moyens sans qu'il n'y ait une relève. »

Emile

Emile
ROSALIE



Pouvez-vous nous présenter l'exploitation brièvement ?

Nous sommes à « An griyav'la », une exploitation agritouristique d'un peu plus de seize hectares avec comme production principale la goyave. Nous avons également d'autres cultures fruitières, des cultures maraîchères, et un volet élevage avec des ovins, caprins et volailles. Tous ces produits sont valorisés par nos soins, dans la partie restauration et transformation.

Depuis quand êtes-vous dans l'agriculture et pourquoi cette cessation d'activité ?

Je suis dans l'agriculture depuis 1983. J'ai aujourd'hui soixante-neuf ans et je pense que le moment est arrivé pour moi de transmettre. Jimmy, mon fils, a commencé sa formation depuis une dizaine d'années et c'est le moment pour lui de prendre ses responsabilités.

Comment avez-vous préparé cette transition et comment la vivez-vous ?

Avec Jimmy, nous avons créé une EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée) dont je reste un membre associé. L'idée est que je l'accompagne jusqu'à ce qu'il devienne complètement indépendant et qu'il prenne son total envol.

Il a toujours besoin de mon expérience, de mes relations et de mon regard. Je ne sais pas pendant combien de temps je pourrai rester mais la nature nous indiquera la limite des choses.

Je vis très bien cette transition parce que je suis conscient des limites humaines. La transition se fait en douceur. Cela me permet également de continuer à vivre ma passion car c'est un métier que j'aime et qui me maintient en forme. J'ai aussi une belle équipe de jeunes et ce que nous avons mis en place pourra servir d'exemple aux autres agriculteurs. Il nous faut réussir cette transition afin qu'elle fasse tache d'huile.



Comment s'est fait le choix de la personne à laquelle vous transmettez ?

D'abord, Jimmy est mon fils et c'est logique. L'avantage qu'il a eu par rapport à d'autres, c'est qu'il a grandi sur l'exploitation et qu'il a ainsi été au plus près de la réalité agricole.

Le conseil que je lui donne est de rentrer dans les instances agricoles dirigeantes pour influencer un peu sur ce qu'il convient de mettre en œuvre pour le développement de l'agriculture. Jimmy doit écrire sa propre histoire. Je me mets en retrait pour le laisser prendre toute sa place.

Sur la transmission, auriez-vous un conseil un message ?

J'ai opté pour cette méthode de transmission, avec association d'un jeune dans une EARL et je ne peux qu'encourager mes collègues à en faire de même. Cela permet à l'agriculteur

de jeter un œil sur ce qui se fait. De cette façon, il peut s'assurer que la personne qui reprend l'exploitation peut maintenir l'activité, la faire évoluer et continuer de façon autonome quand il aura la maturité nécessaire.

Par ailleurs, cela lui permet de continuer à s'assurer un revenu, en louant par exemple la propriété à l'EARL ou en se faisant rémunérer pour des petits services qui permettent de se maintenir en activité.

Il peut être intéressant de commencer avec des jeunes (15-16 ans) comme je l'ai fait et de les former au fur et à mesure dans l'idée du basculement. Il faut s'y préparer s'y préparer bien en amont.

Je pense que c'est un modèle à adopter pour aller vite et sereinement vers la transmission.

Si c'était à refaire ?

On ne peut pas s'imaginer avoir créé un tel espace, y avoir mis tous ces moyens sans qu'il n'y ait une relève. Mon souhait est que l'exploitation soit transmise de génération en génération ; qu'elle évolue pour répondre aux besoins de la population.

L'agriculture est un métier qui a de l'avenir. Et si c'était à refaire, je procéderaï de la même manière, sans hésiter.



« L'agriculture est une base. C'est un moyen de se nourrir, un décor, une vie. C'est une passion, un tout. »

Jimmy

Jimmy ROSALIE



Pourquoi avez-vous choisi l'agriculture ?

J'ai vingt-huit ans et depuis l'âge de six ans, je suis sur l'exploitation. L'agriculture c'est passionnant et j'aime être en contact avec la nature. Cela me permet de manger les fruits et autres produits de saison et surtout, de nourrir la population.

Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

Je suis officiellement agriculteur depuis une dizaine d'années. Pour pouvoir m'installer, je me suis formé et ai décroché un Bac Agriculture des régions chaudes.

J'ai ensuite travaillé sur l'exploitation de mon père pendant près de trois ans. Je suis aussi titulaire d'un diplôme en cuisine gastronomique et cela me permet de valoriser de façon intéressante les produits végétaux et animaux de la ferme. Nous avons

développé l'activité restauration sur l'exploitation.

La structuration de l'entreprise a évolué quand nous avons créé l'EARL, il y a deux ans. Nous avons deux salariés à mi-temps pour l'élevage et l'entretien et un salarié polyvalent à temps plein.

Prévoyez-vous d'apporter des changements sur l'exploitation ?

Ma deuxième passion étant la restauration, j'ai entrepris de développer la partie réception à la ferme, avec des recettes traditionnelles. J'envisage de faire évoluer cet axe-là.

Ma cuisine est semi-gastronomique. Dans la famille, nous sommes un peu épicuriens et nous aimons bien recevoir ; d'où l'avantage de pouvoir faire du tourisme. Je suis également entrain de faire évoluer les visites de l'exploitation.



Qu'est-ce qui vous tient à cœur pour l'avenir de l'exploitation et votre avenir personnel ?

C'est de pouvoir simplement préserver tout ce que mon père a pu construire. Cela représente beaucoup d'investissements et de travail. Il y a aussi ma grand-mère « Man Clotilde », qui vendait à l'époque pour mon père, au marché du Robert.

Aujourd'hui, elle n'est plus en activité mais reste en contact permanent avec nous. Elle a le sens du commerce et ses conseils sont aussi précieux et bienvenus pour la réalisation des recettes à l'ancienne. Je tiens à lui faire également honneur.

La notion d'anti-gaspillage me tenant à cœur, il est important, par ailleurs, que notre fonctionnement permette d'atteindre le zéro déchet. Et enfin, ainsi que l'a indiqué mon père, il serait intéressant pour mon

avenir mais aussi celui de l'agriculture, que je m'engage dans les structures professionnelles, pour apporter ma contribution. J'y pense.



Et si c'était à refaire, est-ce que vous choisiriez l'agriculture ?

Oui, sans faute.

L'agriculture est une base. C'est un moyen de se nourrir, un décor, une vie. C'est une passion, un tout. On ne peut pas vivre sans l'agriculture.

On peut être celui qui invente un avion, un portable mais il faudra toujours se nourrir. C'est pourquoi l'agriculture a énormément de valeur pour moi.



Pierre-Gilles IMAN

**De l'informatique à l'agriculture...
Un changement de cap
et des enseignements à partager**

Débroussaillage et plantation sont au programme du jour. À notre arrivée, nous trouvons Pierre-Gilles entrain de planter quelques arbres fruitiers.

Ce sont quelques espèces rares qu'il a sélectionnées, puisqu'ayant fait le choix de se spécialiser dans des produits de niche. Crise de la quarantaine diront certains ; ce professionnel de l'informatique décide à quarante ans de changer de branche. Il troque alors logiciels, souris, écrans, bureaux contre des outils agricoles, des plants et une vie au grand air, au contact de la nature.

Il nous parle de son adaptation à son nouveau métier, de ses satisfactions, des difficultés rencontrées et des premiers enseignements tirés de ses observations et expériences.

**Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.**



« Même si on arrive avec son projet préconçu, il faut faire preuve de souplesse et d'adaptation. »

Pierre-Gilles

Pierre-Gilles

IMAN

Quel est votre parcours et quel était votre ancien secteur d'activité ?

Je suis parti à Montpellier faire des études en informatique et j'ai une Maîtrise génie logiciels. Rentré en Martinique, j'ai travaillé pour l'hôpital du Carbet. Ensuite, j'ai travaillé à mon compte. Je vendais des sites Internet. Puis, j'ai déménagé au Morne Vert et j'ai commencé un peu à jardiner ; ce que je n'avais jamais fait avant. J'ai entretemps travaillé pour la Mairie du Morne-Vert où je gérais la cyberbase. Quand j'ai eu quarante ans, j'ai voulu changer d'orientation. J'ai testé l'agriculture. J'ai passé mon diplôme BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Ensuite, j'ai cherché des terrains mais je n'en trouvais pas. J'ai alors accepté de travailler pour l'association Les Cols Verts du Prêcheur, en tant que maraîcher encadrant. Ensuite, j'ai continué à vouloir m'installer en tant qu'agriculteur mais j'ai beaucoup galéré car il faut vraiment avoir la maîtrise du foncier pour obtenir les subventions, ce que je n'avais pas. Au départ, j'ai fait essentiellement du

maraîchage ici, au Prêcheur. Je me suis positionné sur un marché de niches avec la roquette et la moutarde car il y a beaucoup de restaurants dans le coin. Malheureusement, les moutons et cabris qui s'invitaient sur mon exploitation mangeaient les légumes. Finalement, après avoir testé une bonne cinquantaine de légumes, j'ai gardé tout ce qu'ils ne mangeaient pas, comme le gingembre, le piment. Après, il y a eu des problèmes récurrents d'eau qui m'ont poussé à arrêter le maraîchage. Entre-temps, j'ai trouvé un terrain au Morne-Vert non mécanisable sur lequel il y avait déjà quelques manguiers et j'ai décidé de faire un verger. Et là, comme j'ai un bail rural, je vais pouvoir m'organiser différemment, et solliciter les aides européennes pour avoir un projet viable.

Pourquoi avoir laissé l'activité précédente pour l'agriculture ? Quelles ont été les différentes étapes de cette reconversion ?

J'aimais jardiner et j'ai voulu savoir si je pouvais en vivre. Je suis un passionné. À quarante ans, c'était le



moment ou jamais. Je me suis dit que si je ne le faisais pas à ce moment-là, je le regretterais toute ma vie. Si j'avais échoué, j'avais une porte de sortie : retourner à l'informatique.

Dans le cadre du BPREA, j'ai fait mes stages en Martinique, dans le maraîchage puis l'arboriculture et là ça a été le coup de foudre. Je me suis dit que c'est ce que je veux faire. Quand j'ai postulé ici et que j'ai vu les avocatsiers, j'ai projeté de faire du maraîchage sous les arbres.

L'image que j'avais de l'agriculture avant ma formation, c'était plutôt cultures bananières et maraîchères. Je n'ai pas du tout pensé au verger. Chez Abdoul DJIRE, là où j'ai été accueilli en stage, j'ai vu une entreprise structurée et diversifiée.

J'ai beaucoup apprécié la diversité de produits, la pépinière et la vente directe à la ferme. Vendre sur l'exploitation c'est bien car on ne perd pas de temps dans les marchés et on rencontre des consommateurs qui donnent des idées. L'innovation en fait, elle vient de là. C'est comme ça que je suis arrivé à faire de la moutarde, de la roquette, ...

Je me suis reconverti en 2018 et je suis officiellement agriculteur depuis 2020.

Comment sont préparées les productions et quelle est l'organisation des journées de travail ?

L'activité principale porte sur les avocatsiers et la vente directe. Je vends aux consommateurs au marché et à des boutiques. Je travaille également avec une dizaine de restaurants. Chaque semaine, je livre au restaurant. Je préfère la livraison au marché, car cela me prend moins de temps. Mon nombre de clients est limité, car j'essaie de développer des produits pour vendre le maximum de choses à un même client. En ce qui concerne mon organisation, je travaille trois jours par semaine à mi-temps pour l'association les Cols Verts et les trois ou quatre autres jours, sur l'exploitation.

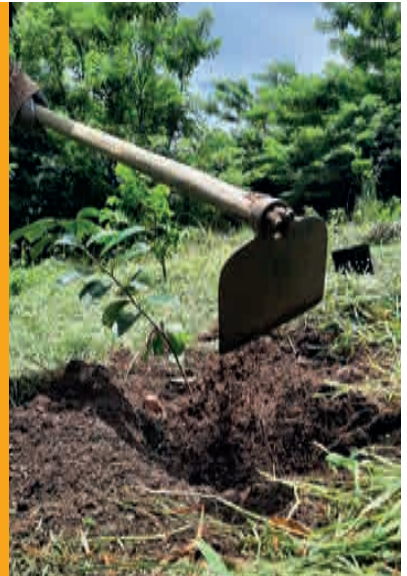
Pendant la période des pluies, je suis plutôt au Prêcheur et en période de carême, au Morne-Vert. En général, le mercredi, c'est le jour de livraison. Je viens tôt, je récolte et ensuite, je vais livrer à Saint-Pierre, au Carbet, à Schoelcher et à Fort-de-France. Je suis sur le terrain plutôt le matin. L'après-midi, j'effectue le travail administratif et la vente directe.

Quel message et quels conseils ?

Le premier conseil que j'ai à donner est de faire un BPREA, pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise agricole. Les stages sont importants pour comprendre le monde agricole. Si à la fin du BPREA, vous estimez que les stages ne sont pas suffisants, il ne faut pas hésiter à prolonger la période chez l'agriculteur.

Le deuxième conseil est qu'il ne faut pas s'arrêter à un seul projet. Il vaut mieux, à mon avis, d'abord trouver le terrain et à partir de là, se demander quel projet conviendrait. Même si on arrive avec son projet préconçu, il faut faire preuve de beaucoup de souplesse et d'adaptation.

Et enfin, je suggère fortement de diversifier ses activités, avec de l'agro-transformation, de l'agro-tourisme, ...



BADIA

**De l'aéronautique à l'agriculture...
Une reconversion et un retour au pays réussis.**

Elle nous devance, d'un pas alerte, à travers la bananeraie et la citronneraie, coutelas en mains, nous montrant avec fierté ce que son oncle a accompli des années durant et nous expliquant ce qu'elle met en œuvre depuis la reprise de l'exploitation, pour la faire évoluer. Cette jeune femme dynamique, au regard franc, s'appelle Badia. Elle a 31 ans et se définit comme une « enfant de la campagne ».

Après un bac scientifique, elle est partie à l'âge de 17 ans, pour une école d'ingénieurs en génie des procédés. Elle a enchaîné avec un diplôme de Management et a travaillé quelques années durant pour des entreprises telles AIRBUS ou l'Aviation civile. Mais l'appel de la terre a eu raison d'elle.

**Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.**



« C'est agréable de se sentir accueillie sur son île. Je considère que ma reconversion et mon retour au pays sont réussis. »

Badia

Badia

Quels métiers avez-vous exercés avant votre reconversion ?

Je suis intervenue en tant que consultante en gestion de projet pour AIRBUS en travaillant sur le programme A350, à Toulouse. J'ai également travaillé sur le programme BELUGA XL, avion-cargo, que j'ai accompagné jusqu'au 1^{er} vol. Ensuite, j'ai rejoint l'Aviation civile qui souhaitait moderniser les systèmes de contrôle aérien. Sur ce projet, j'étais en charge de la coordination d'une centaine de personnes en termes de plannings, de budgets, de coûts, de risques, à Charles-de-Gaulle et Orly.

Pourquoi ce désir de changement et comment s'est préparée cette reconversion ?

Quand j'ai quitté la Martinique à l'âge de dix-sept ans, c'était une évidence pour moi que je reviendrais travailler au service de l'île. Pendant ma formation d'ingénieur, mon maître de stage m'a conseillé d'ouvrir mon champ de vision en travaillant dans différents secteurs, si mon objectif était de gérer des projets. J'ai donc postulé dans une école de management où j'ai acquis des compétences vraiment transversales (comptabilité générale et analytique, droit des affaires, ...). Une fois que j'ai engrangé suffisamment de connaissances à mon sens, je me suis dit que là où je veux mettre à disposition ces compétences,

c'est en Martinique et en contact avec la nature. J'ai donc démissionné de cet emploi qui était une formidable opportunité pour moi. A l'issue, j'ai créé une société pour aider les entreprises dans leur gestion. J'ai joint l'utile à l'agréable puisque je me suis retrouvée dans un domaine qui m'appelle, celui de l'agriculture.

Pourquoi avoir choisi l'agriculture ?

Parce que j'ai grandi dedans. Mon grand-père était agriculteur et depuis toute petite, je gambadais sur son exploitation. Etant donné que c'est dans la nature que je me sens le mieux, je n'envisageais pas de poursuivre une carrière dans le béton de la tour de contrôle. C'est si agréable de travailler ici dans un environnement naturel, magnifique, apaisant, entourée d'arbres qui vivent et qui respirent.

Parlez-nous de votre nouvelle activité. Comment vous êtes-vous adaptée ?

Je contribue à la gestion d'une exploitation agricole dont les productions sont la banane export et le citron.

Au début, j'ai eu besoin de connaissances dans ce milieu, besoin d'observer, de comprendre, besoin d'apprendre le jargon, besoin de rencontrer les bonnes personnes qui pouvaient m'aiguiller pour me permettre de faire fructifier les informations nécessaires à la mise en



œuvre des actions pour faire évoluer l'exploitation, en termes de rendements, de gestion du personnel, de gestion des risques, de diversification des productions, ...

J'ai donc commencé à travailler au sein de l'exploitation en qualité d'ouvrière agricole. Aujourd'hui, j'ai atteint un niveau de compréhension des enjeux qui me permet d'être plus sereine dans mon métier. Je me sens bien armée pour relever les défis quotidiens.

Dans mon organisation actuelle, je suis présente sur l'exploitation plusieurs fois par semaine et le reste du temps, je fais de la gestion sur mon ordinateur. Les consignes sont données aux équipes par le directeur d'exploitation.

Les jours où je suis sur place, je vois chaque salarié en particulier, de façon à noter s'il y a des choses à signaler, des besoins particuliers. C'est primordial pour moi de considérer toutes les personnes qui travaillent ici et d'instaurer une relation de confiance. Nous sommes une équipe. J'apprécie d'échanger avec chacun. Ils ont beaucoup d'années d'expérience et savent de quoi ils parlent. Ils sont passionnés.

J'interviens aussi au niveau de la production de citrons, avec la multiplication par marcottes que j'ai le plaisir de réaliser moi-même. J'ai été formée par un ami d'enfance également agriculteur aujourd'hui.

Quel message ou conseil auriez-vous à faire passer sur la question de reconversion en agriculture ?

Premièrement, je dirais qu'en matière de reconversion, il faut être sûr de vouloir changer de voie et surtout savoir quelle voie. Et ensuite, de tout mettre en œuvre pour y parvenir. En ce qui me concerne, tout allait très bien dans mon ancien boulot. Quand j'ai décidé de partir, mon ancien patron m'a proposé une dispo plutôt qu'une démission mais j'étais sûre de ce que je voulais. J'ai pu quitter l'entreprise dans de bonnes dispositions qui me rendent service encore aujourd'hui dans la construction de mon projet personnel.

Deuxièmement, en agriculture, comme dans d'autres secteurs, il faut faire preuve d'humilité, ne pas arriver en croyant déjà tout savoir. Il faut plutôt être à l'écoute, sentir comment ça fonctionne, mettre la main à la pâte et petit à petit, se faire accepter, se faire sa place.

En tant que femme, comment avez-vous été accueillie ?

Bizarrement, cela a été inconfortable pour moi à mes débuts chez AIRBUS et à l'Aviation civile. Dans ce milieu industriel, principalement masculin. Je sortais d'école et d'autres secteurs d'activités ; alors avant de faire mes preuves, j'étais la p'tite jeune qui devait rester à sa place. Dans le milieu de l'agriculture, j'ai au contraire été très bien accueillie sur le terrain et par les adhérents du groupement BANAMART. Après treize ans sur un autre continent, c'est agréable de se sentir accueillie sur son île. Je considère que ma reconversion et mon retour au pays sont réussis.



Patrick DELY

**Quand le réalisateur devient agriculteur...
Plus que d'un métier, le choix d'un art de vivre.**

C'est à Trinité, au bout d'un chemin cahoteux, que nous arrivons à l'exploitation MamiKako, la cacaoyère de Patrick DELY. Accompagné de Fix'o, son jeune et joyeux berger malinois, Patrick nous fait découvrir ses cacaoyers, sa pépinière et son atelier de fabrication de thé de compost. Il nous est offert en dégustation, le délicieux nectar de cacao, MamiKako et de l'eau de coco. Ainsi revigorés, nous suivons Patrick et Fix'o au cœur de l'exploitation.

Sur cette cacaoyère qui sera labellisée ECOCERT en 2023, il a beaucoup plu les jours précédents. Nous avançons, à l'ombre des cacaoyers, nos bottes s'enfonçant ou glissant par endroits, sur les feuilles sèches jonchant le sol. Chemin faisant, Patrick nous parle passion, vision, production, transformation, commercialisation mais aussi ambitions et transmission.

**Nous
partageons
avec vous,
l'essentiel de
nos échanges.**



« J'avais une vision, de la motivation, mes deux bottes, mon coutelas et... pas un sou en poche. »

Patrick



Patrick
DELY

Quel est votre parcours et quel était votre ancien secteur d'activité ?

J'ai été durant vingt-cinq années, un professionnel passionné de l'audiovisuel. J'ai exercé en tant que Réalisateur pour BFM TV, France 24, iTV (devenue CNEWS) M6 et Chef-opérateur pour TF1 (Star Ac), en France métropolitaine.

Pourquoi avoir choisi l'agriculture et décidé de rentrer au pays ?

C'est simplement la terre qui m'a appelé. Plus jeune, j'aidais mon père qui était agriculteur, dans la production bananière puis maraîchère. C'est là que j'ai attrapé le virus et c'est resté gravé en moi jusqu'en 2016, où à la question de ce que j'aimerais faire dans les prochaines cinquante années ; la réponse est venue en moi comme une révélation : retourner chez moi en Martinique et produire du cacao. Entre 2015 et 2017, j'ai fait des aller-retours jusqu'à ce que je décide de me lancer en 2016. Je suis rentré par conviction. J'avais une vision, de la motivation, mes deux bottes, mon coutelas... et pas un sou en poche. Je n'ai pas choisi l'agriculture, j'ai choisi un art de vivre. J'aime le bruit du vent dans les feuilles. J'aime marcher dans la boue (rires). J'aime les odeurs, le calme, le chant des oiseaux. Ce que j'aime par-dessus tout, c'est ce moment où le colibri arrive, tourne autour de moi avec ce vrombissement si particulier et s'en va. C'est magique. Ce contact avec la nature est extraordinaire.

Quelles ont été les conditions de démarrage de l'activité ?

Nous sommes en mars 2016. Je suis hyper motivé. Un jour, je dis à ma mère : « Maman, je vais planter du cacao ». Elle adhère tout de suite au projet en me proposant son aide. J'ai à ce moment une idée fixe : trouver un cacaoyer « Abraham ». J'en trouve un. Il est centenaire. Et c'est à partir des cabosses récupérées ce jour, que j'ai développé ma cacaoyère. Je tenais à ce que mon activité s'inscrive dans le patrimoine végétal, dans la culture. Nous commençons la pépinière à Beauséjour, dans le jardin. Les bouteilles coupées faisant office de pots s'alignent et ce sont trois-mille-deux-cent plants qui seront

ainsi fabriqués. Le soutien de ma mère, Gisèle DELY, ainsi que sa contribution matérielle et financière ont été déterminants pour moi et je lui en suis extrêmement reconnaissant. C'est avec son véhicule que nous prenions la route quasiment tous les jours, le coffre chargé de plants de cacaos et de cocos. C'est elle qui a avancé les fonds pour les premiers investissements.

Les conditions de reprise de l'exploitation n'ont pas été simples. Au début, je m'étais installé sur la base d'accords verbaux avec l'occupant précédent. Mon intention était de me déclarer officiellement, plus tard. C'est à la Chambre d'Agriculture, que la conseillère m'a fait prendre conscience de l'importance d'officialiser ma situation, notamment avec un bail en bonne et due forme. J'ai donc suivi la procédure et cela m'a pris un an. Bien m'en a pris puisqu'aujourd'hui, cela me permet de mieux faire face aux difficultés qui se présentent.

Quelles sont les productions de l'exploitation et comment s'organise le travail ?

Le cacao est ma production principale. J'ai également planté une soixantaine de cocotiers, en périphérie de la cacaoyère. Parmi les cacaoyers, on trouve des arbres fruitiers comme des corossoliers, manguiers, goyaviers, orangers...

Le cacao absorbe les notes aromatiques des autres fruits. La cacaoyère connaît un cycle de croissance intéressant, avec un cacao d'excellente qualité gustative et nutritive. J'ai produit une tonne de cabosses l'année dernière. La production sera normalement doublée cette année. Concernant l'organisation du travail, au début, c'était système D, avec des coups de main et le travail de quelques ouvriers que ma mère rémunérait, avec son « love money ». Cela a permis de vraiment mettre l'exploitation sur les rails. Aujourd'hui, je suis amené à assurer des missions dans l'audiovisuel, pour une chaîne de télé locale, pour continuer à investir dans le projet. Le recrutement sera possible avec le développement des ventes. Le changement d'échelle se trouvera dans les moyens de fabrication. Ce projet n'a aucun sens si je ne

transforme pas. Il faut planter et transformer. C'est la voie de sortie pour la filière cacao. La transformation c'est le multiplicateur et la valeur ajoutée doit rester sur le territoire pour permettre aux producteurs de vivre correctement de leur activité. Il faut donner aux enfants un modèle économique viable. Pas de viabilité, pas de filière.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les volets transformation et commercialisation ?

Je commercialise depuis 2021, un nectar de cacao à base de fèves de cacao que je produis ici. C'est un produit diététique d'excellence qui apporte bien-être et plaisir. Il est très bien accueilli. Nous nous positionnons sur un marché de niche, pour garder la qualité. Il est prévu d'élargir la gamme avec trois autres produits déjà testés mais qui attendent un investissement sur la ligne de production. Actuellement, la commercialisation se fait sur internet, grâce à une boutique en ligne qui a été réalisée par ma fille, Dina-Eve qui est directrice artistique.

Qu'est-ce qui vous tient à cœur pour l'avenir de l'exploitation ?

Une labellisation BIO était dès le départ mon ambition. Ce sera chose faite en 2023 avec le label ECOCERT. J'aimerais également aussi

pouvoir rénover le bâtiment, embaucher, automatiser et robotiser la chaîne de production. Je tiens également à évoluer dans le principe de l'économie circulaire avec un mode de production approchant le zéro déchet. Pour préparer l'avenir, j'ai créé l'Institut Martiniquais des Chocolats et des Cacaos (IMACHOCAO) qui a pour vocation la promotion de la « culture et de la transformation » du cacao auprès des jeunes et des personnes intéressées. Je me déplace sur demande dans les écoles, avec des « Ateliers pédagogiques » où les enfants apprennent les rudiments théoriques sur le cacao et la fabrication du « bâton kako », car dans la vraie vie peu sont ceux qui connaissent l'odeur et le goût du vrai cacao.

Est-ce que vous auriez un message, un conseil sur la question de la reconversion en agriculture ?

Soyez passionnés. La passion est la clé. L'amour de la terre, l'amour du vivant c'est ce qui fait la différence. Lancez-vous et soyez courageux ! J'ai eu des tentatives infructueuses. Il ne faut pas avoir peur de tomber et de se relever. Je fais de mon mieux pour donner l'exemple. Il n'y a pas de succès sans successeur. Ce sera vraiment une consécration, si un jeune me dit dans dix ans : « Patrick tu m'as donné envie de me lancer, je l'ai fait et ça a marché ! ».



Si c'était à refaire ?

Je ne serais pas parti de la Martinique. Il y a tellement de choses à développer, à créer. L'autosuffisance alimentaire est possible mais il faut que ce soit une démarche collective et pas seulement politique ou scientifique. Cela devrait être au programme des manuels scolaires de l'Éducation Nationale, et être promotionné dans des émissions à la télévision. L'autosuffisance est un art de vivre et pas simplement un paradigme politique.

Régulièrement, à travers notre Martinique, nous allons à la rencontre d'agricultrices, d'agriculteurs ; à la rencontre de femmes et d'hommes qui font notre agriculture, sont fiers de produire, de transformer, de valoriser, de promouvoir, de préserver, de transmettre ; de femmes et d'hommes qui acceptent de s'exprimer sur diverses thématiques.

**Retrouvez d'autres témoignages
et portraits sur notre site**

WWW.MARTINIQUE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

Dans l'onglet NOS AGRICULTEURS ET NOS AGRICULTURES

**Visionnez aussi les vidéos en ligne sur notre chaîne
Chambre d'Agriculture Martinique - Youtube**



UNE CHARTE ET UNE MARQUE

EN FAVEUR DE LA
PRODUCTION LOCALE

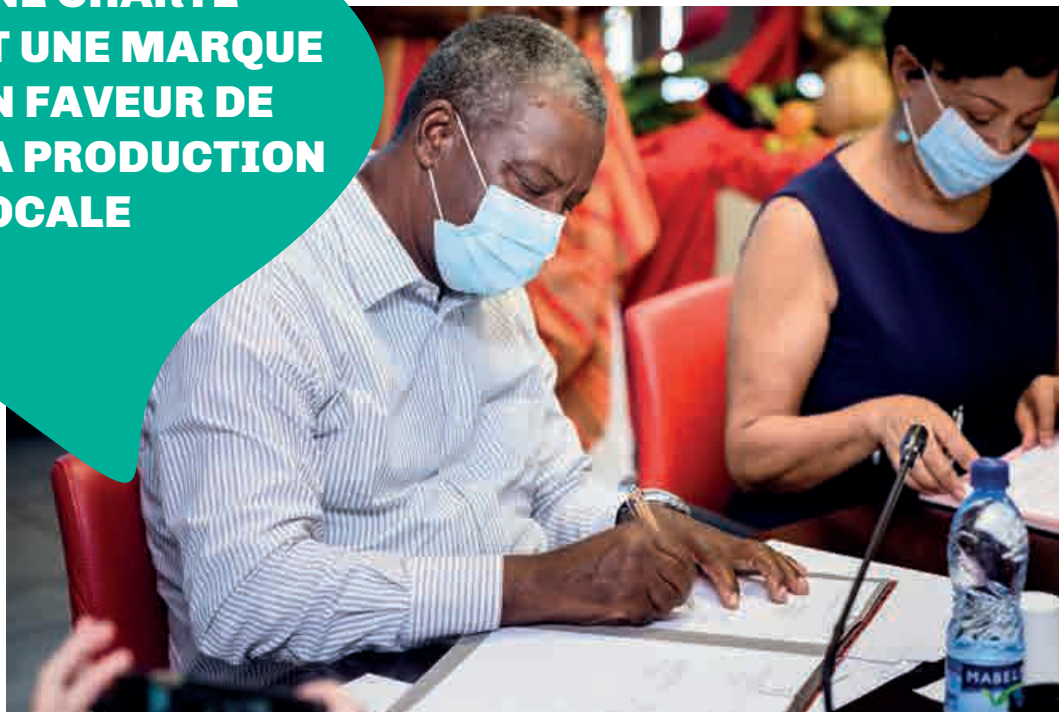
87 **UNE CHARTE EN
FAVEUR DE LA
PRODUCTION LOCALE**

90 **UNE MARQUE POUR
PLUS DE VISIBILITÉ
DES PRODUITS LOCAUX**

91 **UNE DÉCLINAISON DE
LA MARQUE POUR LE
SECTEUR AGRICOLE**



UNE CHARTE ET UNE MARQUE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION LOCALE



Une Charte en faveur de la production locale Martiniquaise a été co-signée en octobre 2021, par Louis Daniel BERTOME, Président de la Chambre d'Agriculture et les représentants de l'AMPI (Association Martiniquaise pour la promotion de l'industrie), du SDGA (Syndicat des Distributeurs et Grossistes Alimentaires), de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Cette charte s'inscrit dans une dynamique partagée par les producteurs et distributeurs en faveur du développement de la production locale, qui consiste notamment à tendre vers une « autonomie alimentaire ». Toutes les parties signataires se sont engagées à œuvrer pour la structuration des filières, tout en menant des actions de communication conjointes à l'attention des consommateurs. La séance de signature est

l'aboutissement d'un long travail de préparation et d'échange entre les secteurs de la production locale et la distribution martiniquaise. Cette charte est placée sous le haut patronage du Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique. Le Préfet de Martinique a manifesté son soutien dans cette démarche.

La charte est déclinée en 6 objectifs principaux autour desquels s'articuleront les actions communes.

Objectif 1 : Améliorer la visibilité des produits locaux

Objectif 2 : Développer l'entrepreneuriat

Objectif 3 : Participer à la structuration des filières et soutien à l'innovation

Objectif 4 : Encourager les démarches environnementales

Objectif 5 : Soutenir les efforts de différenciation et de labellisation

Objectif 6 : S'engager en faveur de la formation professionnelle

ENGAGEMENTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

En faveur de l'innovation et de l'émergence de nouveaux producteurs locaux :

- Identifier les productions de niche valorisables par la grande distribution
- Identifier les porteurs de projets agricoles ou de petite transformation innovante à mettre en relation avec la grande distribution

Pour aider au développement des filières locales à fort potentiel :

- Informer la grande distribution sur la saisonnalité des produits
- Mettre à la disposition de la grande distribution des références technico économiques produits fiables pour l'application de la réglementation
- Agir pour améliorer la communication agricole en relation avec les interprofessions

Pour l'environnement en lien avec la production locale :

- Accompagner les agriculteurs et éleveurs dans leurs démarches agro écologiques

- Poursuivre l'action de promotion du retraitement des déchets phytosanitaires
- Faire la promotion du recyclage et de la bio économie sur les exploitations agricoles

Pour soutenir l'identification et la labellisation des produits locaux :

- Élaborer en relation avec les interprofessions des références permettant la classification commerciale des produits agricoles
- Accompagner les producteurs et les filières dans leurs démarches de labélisation

Pour la formation professionnelle en lien avec la production locale :

- Poursuivre son action de formation continue des agriculteurs en particulier dans les domaines qui contribuent à la montée en gamme et à la régularité de la production
- Agir pour le renforcement de l'apprentissage agricole en relation avec le CFA.



UNE MARQUE POUR PLUS DE VISIBILITÉ

A L'ENSEMBLE DES PRODUITS LOCAUX



La Marque CŒUR MARTINIQUE, dévoilée lors d'une conférence de presse « TOUS UNIS POUR LA PRODUCTION LOCALE » organisée en juillet 2022, a pour **objectif d'améliorer la visibilité de nos produits locaux**.

Cette marque est le fruit d'une démarche concertée et la première traduction d'un des objectifs de la Charte en faveur de la production locale Martiniquaise co-signée par la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI) et le Syndicat de la Distribution et des Grossistes Alimentaires (SDGA).

Les organisations signataires entendent bien respecter leurs



PAR
**AMOUR
DU
PÉYI**

engagements et poursuivront sans tarder les travaux déjà entrepris pour la mise en œuvre d'autres actions.

Que la marque CŒUR MARTINIQUE et les autres actions menées dans le cadre de cette charte fassent battre encore plus fort le cœur du consommateur pour la production locale.

LE SITE CŒUR MARTINIQUE :
COEUR-MARTINIQUE.COM



UNE DÉCLINAISON DE LA MARQUE POUR LE SECTEUR AGRICOLE



En identifiant pour le secteur agricole un enjeu fort de reconquête du consommateur, la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec des Organisations Professionnelles Agricoles, a soutenu l'idée d'une différenciation du logo « Cœur Martinique » pour le secteur agricole et participé à la définition de la marque **«Cœur Martinique, Produit Péyi» qui valorise, avec les producteurs concernés, l'origine locale des produits agricoles et agro transformés de la Martinique et leurs qualités.**

Cette marque a recueilli l'adhésion des Organisations Professionnelles Agricoles, notamment des représentants des interprofessions (AMIV et AMAFHEL), du CODERUM et de Canne Union ainsi que de l'AMPI.

Un règlement régira l'attribution et le bon usage du « Cœur Martinique, Produit Péyi » auprès des producteurs et distributeurs de produits agricoles et agrotransformés.

Que cette marque « Cœur Martinique, Produit Péyi » réponde efficacement aux attentes des consommateurs en termes d'identification des produits.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chefs d'entreprise, entrepreneurs,

formalites.entreprises.gouv.fr

Un site unique et une assistance en ligne
et de proximité pour effectuer les formalités
de votre entreprise :



SAISISSEZ
vos informations
une seule fois



REMP LISSEZ
un seul formulaire
quel que soit votre besoin



SUIVEZ
vos formalités

Tout simplement.

c'est quoi ?

Un guichet en ligne, (qui deviendra unique en 2023) et mutualisé pour toutes les formalités des entreprises.

Ce nouveau site remplace pas moins de 10 anciennes plateformes pour les formalités administratives des entreprises ayant trait à la création, la modification ou la cessation d'activités.

Avec des formulaires personnalisés qui s'adaptent à la situation du déclarant, du sur-mesure adapté à chacun, plus besoin de saisir ses informations à chaque fois qu'on veut faire une modification. Elles seront automatiquement pré-enregistrées dans un formulaire en ligne unique qui remplace une cinquantaine de formulaires papiers. Le déclarant pourra suivre en direct ses formalités réalisées ou en cours.

Au 1^{er} janvier 2023, formalites.entreprises.gouv.fr se substituera aux Centres de Formalités des Entreprises (CFE) et à leurs sites.

Poursuivant sa volonté d'accompagner les entreprises dans leurs démarches, le Gouvernement a lancé début 2022 un ambitieux plan de simplification des services en ligne dédiés aux professionnels.

Outre le site formalites.entreprises.gouv.fr, deux nouveaux sites permettront aux entreprises :

- de s'informer et d'être orientées avec le nouveau site entreprendre.service-public.fr
- de déclarer et payer ses contributions fiscales et ses cotisations sociales avec le nouveau site portailpro.gouv.fr

Pour en savoir plus et retrouver toutes les informations utiles, rendez-vous sur economie.gouv.fr

CALENDRIER LUNAIRE



JANVIER

- Pleine lune
7 janvier à 00h09
- Dernier quartier
15 janvier à 03h13
- Nouvelle lune
21 janvier à 21h55
- Premier quartier
28 janvier à 16h20

FÉVRIER

- Pleine lune
5 février à 19h30
- Dernier quartier
13 février à 17h03
- Nouvelle lune
20 février à 08h09
- Premier quartier
27 février à 09h06

MARS

- Pleine lune
7 mars à 13h42
- Dernier quartier
15 mars à 03h10
- Nouvelle lune
21 mars à 18h26
- Premier quartier
29 mars à 04h33

AVRIL

- Pleine lune
6 avril à 06h37
- Dernier quartier
13 avril à 11h12
- Nouvelle lune
20 avril à 06h15
- Premier quartier
27 avril à 23h21

MAI

- Pleine lune
5 mai à 19h36
- Dernier quartier
12 mai à 16h29
- Nouvelle lune
19 mai à 17h55
- Premier quartier
27 mai à 17h23

JUIN

- Pleine lune
4 juin à 05h43
- Dernier quartier
10 juin à 21h32
- Nouvelle lune
18 juin à 06h39
- Premier quartier
26 juin à 09h51

JUILLET

- Pleine lune
3 juillet à 13h40
- Dernier quartier
10 juillet à 03h49
- Nouvelle lune
17 juillet à 20h33
- Premier quartier
26 juillet à 00h08

AOÛT

- Pleine lune
1^{er} août à 20h33
- Dernier quartier
8 août à 12h29
- Nouvelle lune
16 août à 11h38
- Premier quartier
24 août à 11h58
- Pleine lune
31 août à 03h37

SEPTEMBRE

- Dernier quartier
7 septembre à 00h22
- Nouvelle lune
15 septembre à 03h40
- Premier quartier
22 septembre à 21h32
- Pleine lune
29 septembre à 11h58

OCTOBRE

- Dernier quartier
6 octobre à 15h49
- Nouvelle lune
14 octobre à 19h55
- Premier quartier
22 octobre à 05h30
- Pleine lune
28 octobre à 22h24

NOVEMBRE

- Dernier quartier
5 novembre à 09h38
- Nouvelle lune
13 novembre à 10h27
- Premier quartier
20 novembre à 11h50
- Pleine lune
27 novembre à 10h16

DÉCEMBRE

- Dernier quartier
5 décembre à 06h51
- Nouvelle lune
13 décembre à 00h32
- Premier quartier
19 décembre à 19h40
- Pleine lune
27 décembre à 01h33

Lorsque la lune est croissante :

C'est la période qui suit la nouvelle lune jusqu'à la pleine lune. On peut travailler la terre ; faire les repiquages ; les plantations et les semis de tout ce qui produit des fruits ou des graines.

Lorsque la lune est décroissante :

C'est la période qui suit la pleine lune jusqu'à la nouvelle lune. On peut semer tout ce qui ne doit pas monter en graines. C'est aussi la bonne période pour faire les récoltes (pour une longue conservation).

Lorsque la lune est montante ou ascendante :

C'est la période où la lune est chaque jour un peu plus haute, où elle monte à l'horizon. Il faut semer ce qui doit pousser hors de terre.

Lorsque la lune est descendante :

C'est la période où chaque jour la lune baisse vers l'horizon jusqu'à disparaître. Il faut semer ce qui doit pousser dans la terre. On sème aussi les plantes que l'on veut encourager la floraison. Idem avec la pleine lune (c'est aussi une bonne période pour planter, repiquer et bouturer).

CONTACTS

98 CONTACTS
UTILES



CONTACTS UTILES

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Place d'Armes - B.P. 312
97286 LAMENTIN Cedex 2
Tél. : 05 96 51 75 75
Fax : 05 96 51 93 42
accueil@martinique.
chambagri.fr

A3P2FM

C/o Le Monde des Végétaux
Morne Vert - 97224 DUCOS
Gsm : 06 96 90 27 62
a3p2fm@gmail.com

ADAMAR (Association pour le Développement de l'Apiculture Martiniquaise)

C/o Jean-Pierre JORITE
13, rue des Pruniers Petite Anse
97217 ANSES D'ARLETS
Tél. : 05 96 51 58 45
Gsm : 06 96 94 73 29
jori.api@gmail.com

ADEPAM

C/o M. LUSBEC Louis
Quartier Deforts
97220 TRINITE
Gsm : 0696 52 44 99
Tél. : 0596 58 52 68
louis-lusbec@orange.fr

AGC (ex CEGER)

1, rue Case Nègres Place d'Armes
- 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 86 51 67 01
Fax : 05 96 51 08 44
agc972@orange.fr

AGRITOUR

C% Emile ROSALIE
Moulin à Vent - 97231 LE ROBERT
Gsm : 06 96 22 51 93
angriyavla@orange.fr
angriyavla@gmail.com

AMIV

Imm. Chapelle Route du Stade
Place d'Armes
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 00 22
Fax : 05 96 51 06 63
degras-amiv@wanadoo.fr

A.M.P.I - Association Martini- quaise pour la Promotion de l'Industrie

Centre d'affaires Californie 2,
immeuble Gouyer, entrée Pierre,
2^e étage - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96507400
industrie@ampi.mq

ANANAS MARTINIQUE

Quartier Vivé - 97214 LE LORRAIN
Tél. : 05 96 63 76 52
06 96 43 48 08
Fax : 05 96 76 25 87
ananas.martinique@gmail.com

APVOFERM (Association des Producteurs de Volailles fermières)

C/o Jacques-André CAMBRAY
Croix-Rivail - 97232 LAMENTIN
Gsm : 06 96 30 74 56
Fax : 05 96 59 79 71
apvoferm@orange.fr

ASP

Immeuble EXODOM - Zone de
Manhity - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 50 90 30
Fax : 05 96 50 75 21
antoINETte.terrance@
asp-public.fr

ASSOCIATION DES FERMIERES ET PRODUCTEURS BIO DE LA MARTINIQUE (AFPBM GRAB)

Gites Les Hameaux tranquilles -
Morne des Cadets
97250 FONDS SAINT DENIS
afpbm@gmail.com
yvesdondin@boulidikbio.com
0696 93 58 91
raymond.rijo@wanadoo.fr
0696 84 14 67
terne.alexandre@yahoo.fr

AVJT - ASSOCIATION DES VERGERS ET JARDINS TROPICAUX

ZI Pl. d'Armes - Ex SOCOPMA
97232 LAMENTIN
Tél./Fax : 05 96 51 46 72
Gsm : 06 96 26 10 17
vergersdemartinique@gmail.com

BANAMART

Bois Rouge - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 42 43 44
Fax : 05 96 51 71 10
secretariat@banamart.com

BIO DES ANTILLES

Zac de Rivière Roche - Bât F3
ARTIDIVERS
97200 FORT-DE-FRANCE
Gsm : 06 96 39 13 81
06 96 26 71 21

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Rue Case Nègres - Place d'Armes
97232 LE LAMENTIN
Tél. : 05 96 60 70 22
direction@ca-mg.fr

CAMPUS AGR- ENVIRONNEMENTAL CARAIBE

Quartier Petit Morne - BP 214
97285 LAMENTIN Cedex 2
Tél. : 05 96 42 30 00
Fax : 05 96 42 31 00
caec@cirad.fr

CANNE UNION

C/o CTCS - Petit Morne
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 28 08
Fax : 05 96 51 09 26
eric.eugenie@canneunion.com

CARAIBES EXOTIQUES / SICA2M (SICA DES MARAÎCHERS DE MARTINIQUE)

Bois Rouge - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 58 97 84
Gsm : 06 96 58 97 82
r.ravier.gerantcarexo@gmail.com

CCIM - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARTINIQUE

50, rue Ernest DEPROGE
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 55 28 00
contact@martinique.cci.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE MARTINIQUE

2 Rue du Temple Morne Tartenson
BP 1194 - 97249 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 71 32 22
cmm972@cma-martinique.com



CHM (Coopérative Horticole Martinique)

C% MAIA - Ex-siège SOCOPMA
Place d'Armes
97232 LE LAMENTIN
Gsm : 06 96 32 62 31
brunorengassamy.chm@gmail.com

C.T.C.S.

Petit Morne - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 28 08
Fax : 05 96 51 09 26
ctcs@ctcs-martinique.org

CFAA

Quartier Vapeur
97240 LE FRANÇOIS
Tél. : 05 96 54 32 13
Fax : 05 96 54 22 24
cfa.martinique@educagri.fr

CFPPA du CARBET

Route des Pitons - 97221 CARBET
Tél. : 05 96 78 02 02
Fax : 05 96 78 04 11
cfppa.le-carbet@educagri.fr

CFPPA CENTRE ATLANTIQUE (CFPPA LORRAIN et GROS MORNE)

Four à Chaux - 97213 ROBERT
Tél. : 05 96 65 40 98
Fax : 05 96 65 39 45
cfppa.le-robert@educagri.fr

CFPPA de RIVIERE PILOTE

Av. Frantz-Fanon
97211 RIVIÈRE-PILOTE
Tél. : 05 96 62 60 35
Fax : 05 96 62 64 83
cfppa.riviere-pilote@educagri.fr

CFPPA du ROBERT

Four à Chaux - 97231 ROBERT
Tél. : 05 96 65 10 43
Fax : 05 96 65 46 17
lpa.le-robert@educagri.fr

CGSS MARTINIQUE

Place d'Armes - 97232 LAMENTIN
Service Exploitants Agricoles
Tél. : 05 96 66 50 03
Fax : 05 96 51 54 00

CGSS MARTINIQUE Département des Risques Professionnels

Tél. : 0820 222 555
Gsm : 06 96 02 48 52
bp.msa@cgss-martinique.fr

CIRAD FLHOR

Bât CAEC – Petit Morne - BP 214
97285 LAMENTIN
Tél. : 05 96 42 30 44
Fax : 05 96 42 31 00
dirregmtq@cirad.fr

CODEM

Z.I. Place d'Armes - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 30 02 02
Fax : 05 96 51 82 94
secretariat@codem.pro
direction@codem.pro

CODEMA/MODEF

C% Juvénal REMIR - Rue des Mathias - 97260 MORNE ROUGE
Gsm : 06 96 29 82 51
codema-modef@wanadoo.fr

CODERUM

Usine Quartier Soudon
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 93 35
Fax : 05 96 51 72 35
Gsm : 06 42 02 81 58
coderum97@gmail.com

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (CTM)

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre Cluny - CS 30137
97201 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 59 63 00
Fax : 05 96 72 68 10
secretariat.president@collectivitedemartinique.mq

COMITE MARTINIQUEAIS DU TOURISME

Av. Loulou Boislaville
Tour Lumina - 15° étage
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 61 61 77
Fax : 05 96 61 22 72
infos.cmt@martiniquetourisme.com

COOPMAR

Z.I. Place d'Armes
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 72 62
Fax : 05 96 51 20 28
coopmar@wanadoo.fr

CUMA MADILISE

C/o M. OUEDY Alex - 2224 Chemin Carrère - 97232 LAMENTIN
Gsm : 06 96 27 32 08
cumamadilise@yahoo.fr

CUMA MALGRÉ TOUT

Exploitation agricole du Galion
97220 LA TRINITE
Tél. : 05 96 38 82 31
Fax : 05 96 58 65 33
cuma.galion@live.fr

DAAF - (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

B.P. 642 - Jardin Descolieux
97262 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 71 20 40
Fax : 05 96 71 20 39
daaf972@agriculture.gouv.fr

DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique (ex DDE - DRIRE - DIREN)

Pointe de Jaham
97233 SCHŒLCHER
Tél. : 05 96 59 57 00
Fax : 05 96 59 58 00
deal-martinique@developpement-durable.gouv.fr

D.S.V.

Domaine de Tivoli - BP 671
97262 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. : 05 96 64 89 64
Fax : 05 96 64 23 74
salim.daaf972@agriculture.gouv.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL (EPFL)

Tour Lumina - Boîte n° A7
1, rue Loulou Boislaville
Zac de la Pointe Simon
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 79 24 15
contact@epf-martinique.com

CONTACTS UTILES

F.D.S.E.A.

BP 48 - 97282 LAMENTIN Cedex 02
Gsm : 06 96 17 80 20
06 96 21 94 59
fdsea.martinique@gmail.com

OCAPIAT

Immeuble Chapelle - Rue
Case-Nègres - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 92 12
Fax : 05 96 51 92 02
antilles-guyane@ocapiat.fr

FREDON

Croix Rivail - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 73 58 88
Fax : 05 96 71 77 42
secretariat@fredon972.org
contact@fredon972.org

GDSM

Martinique Pôle Animalier Carrère
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 64 24 90
Fax : 05 96 64 04 15
gdsmaq@orange.fr

GIE MHM

Habitation Moulin à eau
97231 ROBERT
Tél. : 05 96 66 69 90 / 05 96 78 93 25
Fax : 05 96 66 69 91 / 05 96 78 97 22
gie.mhm@wanadoo.fr

Grand Marché Agricole Itinérant

Groupe Archipel - Immeuble
Chardon - 2, Baie des Tourelles
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 63 34 85 - Gsm : 06 96
26 68 06

GRENIER REGIONAL MARTINIQUE

C/o FREDON - Rte de Croix-Rivail -
97224 DUCOS
Gsm : 06 96 01 46 48 - mathilde.
amable@live.fr

GROUPAMA

Pôle Technologique - Kerlys - Bât E
Rue St Christophe
BP 559 - 97242 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 75 25 95
vpudelek@groupama-ag.fr

INRA

Station Zootechnique Ovins Caprins
Quartier Petit Morne - BP 214
97232 LAMENTIN Cedex 2
Tél. : 05 96 42 30 00
Fax : 05 96 42 31 00

INSPECTION DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

Rue Carlos Finlay
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 71 31 58
Fax : 05 96 63 19 11

IRD

3,5 km route de Moutte - BP 8006
97259 FORT DE France CEDEX

IRD (technique)

PETIT MORNE - BP 214
97285 LAMENTIN
Tél. : 05 96 42 30 30
05 96 39 77 39
Fax : 05 96 42 30 31
05 96 50 32 61

IT2

Bois Rouge - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 42 43 44
Fax : 05 96 51 71 10
d.dural@it2.fr

JA MARTINIQUE (Jeunes Agriculteurs)

BP 34 - 97282 LAMENTIN Cedex 02
Tél./Fax : 05 96 51 34 28
Gsm : 06 96 37 56 93
ja.martinique@wanadoo.fr

LEGTA

Croix Rivail - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 51 27 34
Fax : 05 96 51 02 93
legta.croix-rivail@educagri.fr

LEPA

Four à Chaux - 97231 LE ROBERT
Tél. : 05 96 65 10 43
Fax : 05 96 65 46 17
lpa.le-robert@educagri.fr

MADIN'YAM

C/o Fred FLORELLA - Rue des
Vanniers - Morne des Esses
97230 SAINTE-MARIE
Tél. : 05 96 43 22 74
Fax : 05 96 69 63 76

MADIVIAL

Rue du Bois Quarré
98, imp. canne verte
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 72 47 72
Fax : 05 96 73 82 63
secretariat@madivial-coop.com

M.A.I.A.

(Marché Agricole d'Intérêt Antillais)

Place d'Armes - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 76 58 22
Fax : 05 96 64 62 20

MANA

(Marché Agricole du Nord-Atlantique)

SICA de Fond Saint-Jacques
97230 SAINTE-MARIE
0696 32 83 53 / 0696 32 61 21
mana97230@gmail.com

MARTINIQUE AGRICULTURE

Quartier Préfontaine
97211 RIVIERE PILOTE
Gsm : 06 96 31 67 23
com.martiniqueagriculture@
orange.fr

ODE - Office Départemental de l'Eau

7, Avenue Condorcet - BP 52
97201 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. : 05 96 48 47 20
Fax : 05 96 63 23 67
contact@eumartinique.fr

ONF

78, Route de Moutte - BP 578
97207 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. : 05 96 60 70 70
Fax : 05 96 63 56 67

OPAM

BP 52 - 97282 LAMENTIN Cedex 2
Tél. : 05 96 57 23 11
Fax : 05 96 57 22 79
opam@wanadoo.fr

ORGAPEYI

Bois Rouge - 97224 DUCOS
Gsm : 06 96 19 21 41
orgapeyi.po@gmail.com



PARC NATUREL REGIONAL

Maison du Parc - Morne Tartenson
BP 437 - 97205 FORT-DE-FRANCE
Cedex
Tél. : 05 96 64 42 59
Fax : 05 96 64 72 27
contact@pnr-martinique.com

PARM - Pôle Agroalimentaire Régional Martinique

Imp. Petit-Morne - n° 375
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 42 12 78
Fax : 05 96 42 12 92
bonnard@parm.asso.fr

PAYSANS BIO MATINIK

2, rue de la Frégate
97218 BASSE POINTE
Tél. : 05 96 53 39 18
Fax : 05 96 35 97 48
ternealexandre@yahoo.fr
madlanas@orange.fr

P.I.M.E.N.T. (Production Industrielle de Mets Endrogènes Naturels de Tradition)

Quartier Bois Quarré
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 75 07 56
contact.piment@orange.fr

PRAMA (Association Producteurs Agricoles)

C/o MADINPRESTATIONS
Brin d'Amour - 97220 TRINITE
Tél. : 06 96 45 36 42
producteursassocies972@
gmail.com

PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE

Rue Victor Sévère
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 39 36 00
Fax : 05 96 71 40 29
secretaires-prefet@
martinique.gouv.fr

SAEM LE GALION

Usine Galion - 97220 TRINITÉ
Tél. : 05 96 58 20 65
Fax : 05 96 58 42 43
sucrerie@saem-legalion.net

SAFER

Domaine de Montgéralde -
1 avenue Louis Domergue
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 50 24 00
Fax : 05 96 50 40 01
safer@safermartinique.com

SCACOM

Hab. Bonne Mère - Rivière Pierre -
97224 DUCOS
Tél. : 05 96 56 35 61
Fax : 05 96 77 05 29
scacom@sfrcarai.be.fr

SEAE - Service de l'Expérimenta- tion en Agro Ecologie (ex SECI)

Quartier Val d'Or - 97227 STE-ANNE
Tél. : 05 96 76 73 36
Fax : 05 96 76 82 24
annick.jeanville@cgste.mq

ABATTOIR DÉPARTEMENTAL - RÉGIE

Place d'Armes - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 51 14 33
Fax : 05 96 57 10 16
semam@wanadoo.fr

SALIM (ex S.P.V.)

Jardin Desclieux - BP 642
97262 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tél. : 05 96 71 21 00
salim.daaf972@agriculture.gouv.fr

SDGA (Syndicat de la Distribution et des Grossistes Alimentaires de Martinique)

ASC A / B - ETAGE 1 - PORTE 110
Centre Commercial La Galleria
Acajou - 97232 LE LAMENTIN
Tél. : 05 96 42 90 88

SICA CHATEAU GAILLARD

Habitation Château Gaillard -
97260 MORNE ROUGE
Tél. : 05 96 52 75 90
contact@domaine-chateau-gaillard.fr

SOPRODA

Morne Céron - 97214 LE LORRAIN
Gsm : 06 96 45 36 42
soproda.earl@gmail.com

SICA DES ELEVEURS REUNIS

C/o MADINPRESTATIONS
Brin d'Amour - 97220 TRINITE
Gsm : 06 96 45 36 42
sicaeleveursreunis@gmail.com

SICA SAINT JACQUES

Fonds St-Jacques - 97230 STE-MARIE
Tél. : 05 96 69 30 65
Gsm : 06 96 33 68 13
06 96 77 38 08
sicafondsaintjacques@gmail.com

SYNDICAT DES APICULTEURS MARTINICAIS

Président : Patrick WILLIAM
C/o M. PERSIA Patrice
Courbaril - 97231 ROBERT
Tél. : 05 96 76 14 82
Gsm : 0696 30 80 47
0696 00 42 90
Fax : 05 96 57 86 89
05 96 74 41 78
samapiculteurs@gmail.com

SYNDICAT DES BOUCHERS

C/o Henri BASSON - 61, Rue
Schœlcher - 97232 LAMENTIN
Gsm : 06 96 32 91 00

UEBBM

C/o CODEM - ZI Place d'Armes
97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 30 02 02
Fax : 05 96 51 82 94
secretariat@codem.pro

UGPISE

La Manzo - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 56 15 04
Fax : 05 96 56 46 17
ronny.rosillette@
collectivitedemartinique.mq
valery.veilleur@
collectivitedemartinique.mq

UGPBAN

GBH - Acajou - 97232 LAMENTIN
Tél. : 05 96 50 37 56
Fax : 05 96 50 08 40
e.delucy@ugpban.com

USOM

Habitation Bonne mère
Rivière Pierre - 97224 DUCOS
Tél. : 05 96 56 35 61
Fax : 05 96 77 05 29
usom972@gmail.com

CONTACTS UTILES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

78, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél. : 01 49 55 57 97
Fax : 01 49 55 43 81
marc.boumigal@agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

MINISTERE DES OUTRE-MER

27, rue Oudinot
75358 PARIS 07 SP
Tél. : 01 53 69 20 00
Fax : 01 53 69 28 04
ministere@outre-mer.gouv.fr
www.outre-mer.gouv.fr

APCA - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

9, avenue Georges V - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 57 10 10
Fax : 01 53 57 10 05
sophie.largen@apca.chambagri.fr
www.apca.fr

MISSION DAR DGER

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
1 ter, av. de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Tél. : 01 49 55 55 86
Fax : 01 49 55 80 98
mission.dar.dger@agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

ODEADOM - Office de Développement de l'Economie Agricole dans les Départements d'Outre-Mer

TSA 80006
12, rue Henri Rol - Tanguy
93555 MONTREUIL SOUS BOIS
Cedex
Tél. : 01 41 63 19 70
Fax : 01 41 63 19 45
www.odeadom.fr

ASP Agence de Services et de Paiement

2, rue du Maupas
87040 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 55 12 00 00
Fax : 05 55 12 01 29
www.asp-public.fr

EURODOM

Tour CIT 3, rue de l'Arrivée
BP 196 - 75749 PARIS
Tél. : 01 45 67 21 63
Fax : 01 45 67 21 26
info@eurodom.org / genard.bally@
eurodom.org www.eurodom.org

ONF Office National des Forêts

2, av. de Saint-Mandé
75570 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 40 19 58 47
Fax : 01 40 19 78 13
www.onf.fr

INRA Institut National de la Recherche Agronomique

147, rue de l'Université
75007 PARIS
Tél. : 01 42 75 90 00
Fax : 01 47 05 99 66
caroline.thomas@inra.fr
www.inra.fr

INSTITUT DE L'ELEVAGE

149, rue de Bercy
75995 PARIS cedex 12
Tél. : 01 40 04 51 50
Fax : 01 40 04 52 75
arnault.villeret@idele.fr
www.institut-elevage.asso.fr

INSTITUT DU PORC - IFIP

149, rue de Bercy
75995 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 40 04 53 55
Fax : 01 40 04 53 77
boris.duflot@ifip.asso.fr
www.itp.asso.fr

INSTITUT TECHNIQUE DE L'AVICULTURE

28, rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 62 40
Fax : 01 43 87 46 13
bouvard@itavi.asso.fr
www.itavi.asso.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION

24, rue de la Source - BP 134
97463 SAINT-DENIS Cedex
Tél. : 02 62 94 25 94
Fax : 02 62 21 06 17
dg@reunion.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUYANE

1, Avenue des Jardins de Ste
Agathe
97355 MACOURIA - TONATE
Tél. : 0594 29 61 95
Fax : 0594 31 00 01
chambre.agriculture@
guyane.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE GUADELOUPE

Espace Régional Agricole
Convenance
BP 35 - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 17 17
Fax : 0590 26 07 22
oda_direction@guadeloupe.
chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MAYOTTE

Place Mariage - BP 782
97600 MAMOUZOU
Tél. : 02 69 61 68 65
Fax : 02 69 61 68 68
capam@mayotte.chambagri.fr

JA NATIONAL

14 rue de la Boetie
75008 PARIS
Tél. : 01 42 65 17 51
contact@jeunes-agriculteurs.fr

FRANCE AGRIMER

12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002
93355 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 73 30 30 00
veronique.schickel@
franceagrimer.fr

VIVEA FRANCE

Tél. : 03 81 47 47 41
contactsiege@vivea.fr

FNSEA

amina.albert@reseaufnsea.fr

ACTA

sophie.cluzeau-moulay@
acta.asso.fr
(directrice Outre-mer)



WWW.MARTINIQUE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR



**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA MARTINIQUE**

Place d'Armes - BP 312
97286 LE LAMENTIN Cedex 02

Standard : 05 96 51 75 75

Fax : 05 96 51 93 42

Mail : accueil@martinique.chambagri.fr

